

Histoire des Objets Volants Non Identifiés

Un fermier de Chalaix (France), M. Garreau, vit le **4 octobre** un objet grand comme une voiture atterrir dans un champ. Il en sortit deux êtres de taille normale, dont la physiologie s'apparentait à celle des Européens. Ils étaient vêtus d'une combinaison couleur kaki. Ils s'adressèrent au fermier, lui prirent la main, mais ce dernier ne put comprendre leur langage. (Réf. 38, p. 28/45, p. 36).

Le 4 octobre, une ménagère de **Poncey-sur-Lignon** s'enfuit à la vue d'un objet lumineux et allongé, d'un diamètre de quelque trois mètres et de couleur orange, qui se balançait à faible hauteur et qui atterrit aux abords de sa ferme. Lorsque ses voisins arrivèrent, armés de carabines, ils virent que la terre avait été comme aspirée sur une surface quadrangulaire. Les dégâts se présentaient aux témoins de façon telle qu'ils durent renoncer à l'idée d'une quelconque supercherie : aucune trace d'arrachage par instrument n'était visible. Les enquêtes et analyses subséquentes furent effectuées par la police et les membres de la force aérienne française. (Réf. 38, p. 28/45, p. 36).

Le 6 octobre, des soldats de la caserne de La Fère (département de l'Aisne) furent saisis d'étonnement lorsqu'un objet lumineux se posa à 300 mètres de là. Comme l'un d'eux voulait s'en approcher, une force invisible l'en empêcha. (Réf. 45, p. 37).

Le lendemain, M. René M., habitant à Montoux (Vaucluse), trouva dans un champ, vers 14 h 30, une sphère métallique, phosphorescente, d'une hauteur d'environ 2,5 m. M. René M. la regarda longuement, quand brusquement il ne vit plus rien. L'objet avait « spontanément disparu ». Le témoin n'avait pourtant jamais été sujet aux hallucinations et tous ses voisins pouvaient affirmer qu'il eût été incapable d'imaginer pareille histoire ou de l'avoir « rêvée ». (Réf. 22, p. 173).

Le 10 octobre, un deuxième atterrissage d'OVNI eut lieu sur la voie de chemin de fer à **Quarouble**. M. Marius Dewilde décrit l'objet comme un disque de six mètres de diamètre, et d'un mètre environ de hauteur. Cette fois, sept petits hommes se présentèrent à lui et s'exprimèrent dans une langue

qui lui était incompréhensible. Si M. Dewilde refusa de donner d'autres détails sur cette deuxième affaire, des traces plus importantes que les précédentes furent également signalées sur les traverses du chemin de fer. (Réf. 6, cas 226).

Bauquay (Normandie), le **11 octobre 1954**. C'était l'aube, un paysan trayait ses vaches dans un pré. Précédée d'une lueur rouge qui éclaira la campagne, une forme ailonnée traversa silencieusement le ciel, à vive allure. Le paysan s'étonna de ce phénomène, et les bêtes s'enfuirent en tous sens. Par la suite, la vache qu'il trayait refusa de se prêter à ce travail et garda son lait. (Réf. 28, p. 200). Le général français Navereau, commandant la 6^{me} Région et gouverneur militaire de Metz, reçut le 13 octobre 1954, un rapport émanant du commandant Cottel, spécialiste des Forces Terrestres Anti-aériennes. Le rapport attestait que le **10 octobre**, vers 20 heures, un engin mystérieux était resté, pendant trois heures, dans le faisceau d'un puissant projecteur de l'armée, en plein ciel de **Metz**. Plusieurs dizaines de personnes assistèrent au phénomène. Il est à noter que le radar qui sans cesse avait ratissé l'espace n'accrocha cependant pas l'objet stationnaire dont le diamètre pouvait être de 50 mètres. (Réf. 21, p. 140 / 22, p. 181).

Le 14 octobre, toute la population de Fontaine-de-Vaucluse (France) assista à un événement aérien saisissant. A 13 h 30, des enfants repèrent un disque blanc dans le ciel. Alerte générale. Des personnes observent l'objet à l'aide de jumelles. Sa partie inférieure est marquée de feux puissants, passant du blanc au rouge, puis à une teinte violacée. Silence total dans le ciel. La présence de l'objet étranger force la base aérienne de Caritat (installée à Orange) à envoyer deux appareils dans sa direction. La chasse est vaine, l'engin faisant preuve de capacités de vol supérieures. (Réf. 22, p. 190).

En octobre 1952, **Albert K. Bender**, un Américain de 32 ans, avait fondé l'**International Flying Saucer Bureau**, organisme privé qui s'était donné pour mission d'enquêter sur les observations d'OVNI et d'informer le public

par le canal d'un **Review**. En juillet son journal : « L'Atlantique ne sera pas leur origine es pendant toute question doit être périur ». Nous ment dans Space information **mai n'en rien faire**. à ceux qui se soucoupes vola Fin 53, trois hor se présentèrent rent d'abandon me des OVNI. M l'identité de ces leur visite, l'IFSI de dissolution d dre supérieur » « Benderisme ». sit en **octobre** Nexus — un au annonçait en ef « Nous avons c table » — quan volantes — éma ce officielle ». M devaient paraître ne pouvoir le fa ayant interdit la cut néanmoins, Bender, sa revue primée...

En France, on organisme offici été lancée par t député de la Se de la Loire et l'Ariège. « Con d'enquête sur le (Black-Out sur 148), la nôtre d'Enquêtes Oura nes » dans pres scientifiques et « antennes », n **bre 54** avait été mission Soucou de l'Armée de

M. Dewil-
ails sur cet-
plus impor-
t également
chemin de

tobre 1954.
ses vaches
ur rouge qui
ne allongée
à vive allu-
énomène, et
s. Par la sui-
de se prêter
f. 28, p. 200).
commandant
aire de Metz,
port émanant
ste des For-
e rapport at-
0 heures, un
endant trois
puissant pro-
iel de Metz.
s assistèrent
que le radar
pace n'accro-
onnaire dont
mètres. (Réf.

on de Fontai-
à un événe-
30, des en-
dans le ciel.
es observent
a partie infé-
issants, pas-
à une teinte
ciel. La pré-
la base aé-
range) à en-
direction. La
nt preuve de
(Réf. 22, p.

der, un Amé-
International
me privé qui
quêter sur les
ner le public

par le canal d'une revue trimestrielle : **Space Review**. En juillet 53, Bender déclarait dans son journal : « Le mystère des soucoupes volantes ne sera plus longtemps un mystère. Leur origine est d'ores et déjà connue, cependant toute information relative à cette question doit être dissimulée « par ordre supérieur ». Nous aimerions publier intégralement dans Space Review les détails de cette information **mais nous avons été avisés de n'en rien faire**. Nous conseillons notamment à ceux qui se sont engagés dans l'étude des soucoupes volantes **d'être très prudents**. » Fin 53, trois hommes — « vêtus de noir » — se présentèrent chez Bender et lui enjoignirent d'abandonner définitivement le problème des OVNI. Nul, sinon Bender, ne connut l'identité de ces hommes, mais à la suite de leur visite, l'IFSB fut dissout. Ce phénomène de dissolution d'organismes privés par « ordre supérieur » a été baptisé en Amérique « Benderisme ». Un autre exemple se produisit en **octobre 54**. L'éditorialiste de la revue Nexus — un autre bulletin sur les OVNI — annonçait en effet dans un de ses numéros : « Nous avons obtenu une « évidence irréfutable » — quant à la nature des soucoupes volantes — émanant d'une importante source officielle ». Mais au moment où les détails devaient paraître, l'éditorialiste s'excusait de ne pouvoir le faire : « une haute autorité en ayant interdit la divulgation ». Nexus survécut néanmoins, alors que dans le cas de Bender, sa revue avait été radicalement supprimée...

En France, on parlait de la création d'un organisme officiel d'enquête. Cette idée avait été lancée par trois députés : M. de Léotard, député de la Seine ; M. Jean Nocher, député de la Loire et M. René Dejean, député de l'Ariège. « Comme toutes les commissions d'enquête sur les OVNI, relate Jimmy Guieu (Black-Out sur les Soucoupes Volantes p. 148), la nôtre — Commission Internationale d'Enquêtes Ouranos — possède des « antennes » dans presque tous les milieux officiels, scientifiques et autres. Grâce à l'une de ces « antennes », nous apprîmes qu'à la **mi-octobre 54** avait été secrètement créée une « Commission Soucoupe » au sein de l'Etat-Major de l'Armée de l'Air !... »

Jimmy Guieu se rendit à l'Etat-Major de l'Armée de l'Air, Bd Victor 26 à Paris. La « **Section d'Etude des Mystérieux Objets Célestes** » existait en effet. Jimmy Guieu put prendre connaissance des dossiers et autres rapports d'enquêtes. Le Lieutenant-Colonel Martin lui exposa ensuite la genèse de l'affaire :

— Création de la Section d'Etude des Mystérieux Objets Célestes (SEMOC) vers la mi-octobre 1954, organisme temporairement confidentiel, dépendant provisoirement du Bureau Scientifique de l'E.M. de l'Armée de l'Air, mais qui, vu l'importance du problème étudié, se verrait vraisemblablement transformé en Commission ou Organisme interministériel. Enquêtes assurées momentanément par les officiers de la Police de l'Air, avec le concours de la gendarmerie ; témoins interrogés, traces éventuelles d'atterrissage photographiées, prélèvement de terrain effectués ; enquêtes menées également auprès des témoins oculaires afin d'obtenir des renseignements sur leur personne, leurs habitudes, leur caractère, leur honnêteté, ceci pour mettre à jour et confondre d'éventuels mystificateurs ou illuminés.

Après maints échanges de vue, Jimmy Guieu confia au colonel Martin que l'année **1955** serait pauvre en observations — elle le fut en effet — et que cette circonstance entraînerait probablement la dissolution de la SEMOC. Guieu mit donc le colonel en garde contre cette éventualité, souhaitant au contraire le maintien dudit département, car **1956** serait en revanche fertile en événements (en vertu du cycle biennal). En 1955, Guieu apprenait que la SEMOC venait d'être dissoute... La politique équivoque des commissions américaines, l'intervention de la CIA et des hommes « vêtus de noir », les communiqués contradictoires — prétendument diffusés pour apaiser l'opinion publique, tout en laissant transparaître la trame du problème — cette psychose de l'Oncle Sam face aux OVNI a franchi les frontières et s'est répandue en Europe. En France, on en recueille les fruits par cette dissolution et la reconnaissance sera tout aussi pénible.

Le 10 octobre — nous venons de le voir —, une foule de curieux s'étaient groupés au-

tour du projecteur de l'armée, quand à Metz un objet avait fait son apparition.

La « chose », commenta un technicien (?) n'était sans doute pas métallique et c'est pourquoi le radar n'avait pu la détecter.

Mais cinq jours plus tard, la presse recevra un communiqué du gouvernement militaire : « Il est fait état dans la presse de l'observation d'engins inconnus par le poste des Forces Anti-aériennes déployées à la Foire-Exposition de Metz. **Il n'y a pas lieu de prendre en considération ces informations dans ce cas particulier** ».

Ce qui, comme le relate Jimmy Guieu, suscita une profonde perplexité (cette démarche aurait donc laissé entendre que l'autorité militaire de France ne niait pas les autres « cas ») mais cette fois, le commandant Cottel, ses officiers et les nombreux curieux avaient certainement dû rêver !!!

A la fin octobre, on pouvait lire dans les journaux yougoslaves que leur gouvernement s'intéressait officiellement aux OVNI et allait engager une étude exhaustive, sur base de rapports émanant « d'opérateurs de tours de contrôle, de stations météorologiques et de centaines de paysans » (sic). La presse précisait en outre : « **Les astrcnomes des observatoires ont vu ces étranges objets de leurs propres yeux** »...

Dans l'état de Rio Grande do Sul (Brésil), des OVNI avaient été signalés à plusieurs reprises. Plusieurs officiers de la base aérienne de Gravatai furent le **24 octobre** témoins du survol de la base par un objet discoïdal, argenté, ceint d'un halo. Il aurait disparu après avoir décrit un arc de cercle de 60° en une dizaine de secondes. (Réf. 14, p. 37). Les rapports faisant mention de centaines de personnes ayant aperçu des OVNI sillonner la voûte céleste et s'être livrés à des exercices de haute voltige sont légion. Le **28 octobre 1954**, une escadrille d'OVNI passa au-dessus du stade de Florence où 15 000 spectateurs assistaient à la rencontre des équipes « Fiorentina » et « Pistoiese ». Un climat de panique prit vite naissance, de sorte que le match de football dut être interrompu. (Réf. 31).

Quatre jours plus tard, de nombreuses per-

sonnalités de la ville de Yaoundé (Cameroun) observèrent de même un « énorme disque immobile, brillamment éclairé », qui — particularité supplémentaire — se présentait sous la forme d'un champignon portant à sa base un cylindre qui oscillait dans les airs. L'attention des témoins fut attirée par les grognements d'un chien qui se trouvait près d'eux. (Réf. 10, p. 83).

Le 8 novembre, à Monza (Italie) quelque 150 personnes se précipitèrent pour aller observer dans un stade un étrange objet lumineux. C'est un cycliste qui avait donné l'alarme. Il était 10 h 30, l'objet reposait sur trois béquilles ; il était pourvu d'un dôme qui diffusait une clarté blanchâtre aveuglante. Dans les environs immédiats de l'appareil, deux petits êtres furent aperçus. Ils émettaient des sons gutturaux. Un homme qui avait lâché son chien sur les nains fut mordu par l'animal qui s'était retourné contre son maître. L'objet décolla avec un sifflement de sirène. (Réf. 6, cas 331 / 38, p. 29 / 45, p. 55).

Ce même jour, le « Sunday Dispatch » relate que de mystérieuses formations d'OVNI avaient été décelées pendant la semaine sur les écrans radar de l'armée britannique. Il était notamment question d'une multitude de points, non visibles à l'œil nu — altitude 3 900 mètres — qui voyageaient sans cesse de l'est vers l'ouest. La dite formation affectait la forme d'un « U », puis s'était divisée en deux lignes parallèles, enfin s'était réunie en un « Z ». Les OVNI auraient toujours survolé la même région, mais les autorités militaires auraient demandé de ne pas révéler la région dont il s'agissait. (Réf. 17, p. 40).

Le lendemain, un incident était rapporté par deux villageois de Bois-de-Villers (Belgique) qui affirmaient avoir vu atterrir dans un pâturage un « œuf volant » de quelque deux mètres de haut. Des cris paraissaient en sortir... (Réf. 24, p. 5).

Le 10 novembre, un agriculteur brésilien des environs de Porto Alegre ainsi que sa famille virent un disque atterrir, d'où surgirent deux êtres de taille normale, aux cheveux longs, et vêtus de combinaisons. Les témoins qui se trouvaient dans leur voiture les virent

s'approcher les et s'enfuirent. (

« Quand un s...
sant, déclare c...
ble, il a presqu...
il déclare que...
bablement tort...
vain anglais Ar...
bre, au cours d...
Médecine de F...
professeur de...
culté de Médec...
des tribunaux...
ses collègues...
vant » que le...
s'expliquaient...
Le fait d'expos...
re, avançait-il...
lire. « C'est un...
tible du raiso...
professeur fut...
le lendemain la...
adhésion. De...
ironique et nég...
vants, le scepti...
par l'incohéren...

Dans la soirée...
fut trouvé asso...
los (Venezuela...
être qui s'enfu...
machine de f...
aussitôt. Jesus...
provenant des...
seur. Il dut êt...
45, p. 59).

(à suivre)

Primhistoire et Archéologie

Le trilithe de Baalbeck

s'approcher les bras levés, mais s'effrayèrent et s'enfuirent. (Réf. 45, p. 93).

« Quand un savant distingué, mais vieillissant, déclare que quelque chose est possible, il a presque certainement raison. Quand il déclare que c'est impossible, il a très probablement tort », a déclaré le célèbre écrivain anglais Arthur C. Clarke. **Le 16 novembre**, au cours d'une séance à l'Académie de Médecine de Paris, le Dr Georges Heuyer, professeur de psychiatrie infantile à la Faculté de Médecine, expert psychiatre auprès des tribunaux et savant réputé, lisait devant ses collègues une communication « prouvant » que les nombreux rapports d'OVNI s'expliquaient par une psychose collective. Le fait d'exposer des expériences de ce genre, avançait-il notamment, est un cas de délire. « C'est une conviction fausse et irréductible du raisonnement... ». L'allocution du professeur fut accueillie chaleureusement et le lendemain la presse lui apportait la même adhésion. De la sorte, il stimulait l'attitude ironique et négative de la presse et des savants, le scepticisme des journalistes causé par l'incohérence des chroniques...

Dans la soirée du 16 décembre, Jesus Paz fut trouvé assommé dans un parc de San Carlos (Venezuela). Ses amis aperçurent un petit être qui s'enfuyait pour disparaître dans une machine de forme discoïdale qui prit l'air aussitôt. Jesus Paz était couvert de blessures provenant des griffes du mystérieux agresseur. Il dut être hospitalisé. (Réf. 13, p. 156/45, p. 59).

(à suivre)

**Gérard Landercy,
Lucien Clerebaut.**

Comme les célèbres mousquetaires, les trois pierres de Baalbeck sont... quatre ! Les trois principales, composant le trilithe, font partie du site lui-même, tandis que la quatrième, précieux témoin, est restée dans sa prétendue carrière d'origine. Si, en primhistoire, on devait classer les énigmes par genre, le cas de Baalbeck se situerait, à n'en pas douter, dans la catégorie « grosses pierres ». L'essentiel du problème se résume en effet à ceci : d'immenses mégalithes ont été transportés sur une distance appréciable, puis soulevés et ajustés avec une grande précision. Et l'on ignore tout de la méthode utilisée.

Le site est très connu. Les archéologues l'ont minutieusement étudié, et les nombreux touristes qui visitent le Liban ont presque tous « vu » Baalbeck. Et pourtant... bien que la ville de Baalbeck soit parfois appelée « ville du trilithe », bien rares sont ceux qui peuvent affirmer avoir vu de leurs yeux le fameux monument. Il est, en effet, si discrètement placé dans le gigantesque ensemble architectural de l'endroit, que même les connaisseurs du site ignorent généralement, qui son existence même, qui sa localisation exacte.

A 86 km de Beyrouth, dans l'Anti-Liban, à 1 150 m d'altitude, la petite ville de Baalbeck offre au passant ses splendeurs antiques : des temples. Le plus grand, et aussi le plus composite est le sanctuaire de Jupiter-Hélios, ex-Hadad, ou Baal, dieu de la pluie. Le temple est précédé d'un escalier monumental, puis d'une vaste cour (qui contient plus tard une basilique byzantine aujourd'hui disparue), ensuite d'une avant-cour et enfin de propylées. Le schéma présenté en illustration aidera le lecteur à assimiler cette description quelque peu aride.

Ce temple est sans conteste le joyau romain de Baalbeck. Aujourd'hui, six magnifiques colonnes surmontées d'un entablement (17 m 60 de hauteur totale) attestent encore de sa splendeur passée. Bâti sous l'empereur Auguste, le temple de Jupiter-Hélios fut élevé sur un soubassement pré-romain. Au nord, à l'ouest et au sud du sanctuaire, les fouilles allemandes ont dégagé un mur titanesque, composé d'énormes blocs de pierre.

Nos enquêtes

Carrousel au-dessus de Bruxelles.

Cet ensemble de phénomènes observés par un groupe de sept personnes fut porté à la connaissance du public par l'un des témoins, M. Jean-Gérard Dohmen, spécialiste belge bien connu du problème des OVNI. Né à Bruxelles en 1906 et y décédé en 1970, professeur enseignant la technique industrielle de la chaussure, ce chercheur sincère a rassemblé dans son ouvrage posthume « A Identifier et le Cas Adamski » l'essentiel de ses patientes études sur le sujet. On y trouve la description succincte des événements du 6 mars 1959 (pp. 32-34), dont nous allons vous présenter ici la relation complète.

Le lieu de l'observation est l'Ecole Industrielle de Schaerbeek, faubourg nord-est de Bruxelles, sise rue Josaphat. Pendant plus de 30 ans, M. J.-G. Dohmen y occupa tous les soirs de semaine, de 19 h 00 à 21 h 30, un bureau en hauteur d'où il avait une vue panoramique à 180° sur tout l'horizon est de la capitale, notamment en direction de l'aéroport national de Zaventem. Par ses fonctions professionnelles, il y dirigeait une équipe de jeunes gens.

Les autres témoins présents cette soirée-là étaient MM. R. Christiaens, J. Evrard, L. Lemmens, A. Montigny, M. Rogge et R. Van Wetzwinkel. Vers 20 h 45 M. Dohmen remarqua, en direction de l'aéroport (nord-est), « un objet jaunâtre, comme une étoile de première grandeur, trop bas sur l'horizon pour être un astre visible dans le ciel brumeux, où quelques étoiles se devinaient à peine au zénith. Ce point de lumière jouera son rôle dans la suite de l'observation, comme on le verra, mais à cet instant il n'était encore que suspect. Un point rouge foncé apparut alors sur la droite (objet N° 1 ; voir plan), se déplaçant d'est en ouest à la vitesse d'un avion. Il était apparemment silencieux, mais peut-être les bruits de la rue empêchaient-ils de déceler celui d'un éventuel moteur. La façon dont M. Dohmen scrutait le ciel attira l'attention de M. Evrard. Ils convinrent, sans en être absolument convaincus, qu'il pourrait s'agir d'un avion de ligne comme il en passe régulièrement à cette heure, mais M. Dohmen fit remarquer le point jaune suspect, toujours fort bas sur l'horizon. Il conclut néanmoins :

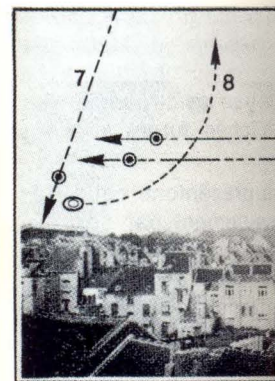
20

« On finirait par ne plus voir que des soucoupes volantes ! »

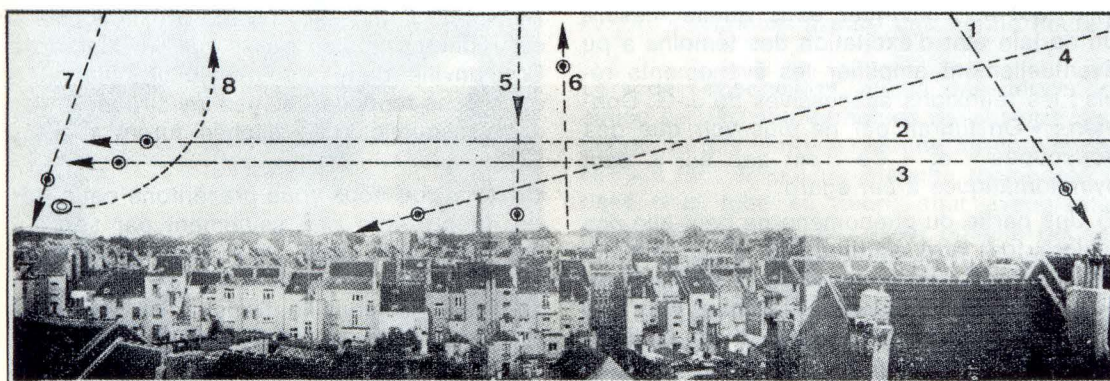
Soudain, M. Evrard attira l'attention sur deux autres objets en mouvement (N° 2 et 3), ce qui entraîna toutes les personnes présentes aux fenêtres ouvertes. 30 secondes à peine s'étaient écoulées depuis le passage du premier point rouge. Les deux lumières filaient vers le nord en survolant les abords du Parc Josaphat et un tronçon du chemin de fer de ceinture. Altitude estimée à 600 m ; aucun bruit perçu (voir plan). Elles progressaient par bonds réguliers, se rejoignant à plusieurs reprises pour se dépasser alternativement dans leur course strictement parallèle. La valeur des accélérations semblait correspondre exactement à celle des décélérations, d'une manière parfaitement synchrone, comme si les deux mobiles obéissaient à une commande unique. La paire s'éloigna rapidement pour se perdre dans la brume.

Allant du sud-est vers le nord-ouest, un nouveau venu coupa de biais la trajectoire des deux précédents objets (voir plan, N° 4) et obligea les observateurs à se pencher aux fenêtres pour le voir disparaître sur leur gauche, derrière des bâtiments. M. Dohmen eut le pressentiment que les événements de la soirée n'étaient peut-être pas terminés, se souvenant du célèbre carrousel de Washington. et dit : « Ce n'est pas fini, continuez d'observer », recommandant à ses compagnons de regarder dans toutes les directions. Survint de l'est un 5^{ème} objet qui disparut au-dessus des témoins, survolant l'immeuble, puis un 6^{ème} en sens inverse, de l'ouest vers l'est. Les deux ont dû se croiser au-dessus du bâtiment, à moins qu'il ne se fût agi du même objet revenu sur sa route. Ce genre de manœuvre a certes déjà été observé souvent comme relevant du domaine des étonnantes possibilités des OVNI, mais M. Dohmen ne penchait pas vers cette hypothèse, la réapparition après une fraction de seconde se situant avec un décalage de quelques mètres vers la droite. L'objet N° 6 poursuivit à allure régulière une route rectiligne.

Un nouvel « engin » apparut alors à l'extrême gauche des témoins, filant vers l'ouest (voir plan, N° 7). Deux personnes se précipitèrent, à la demande de M. Dohmen, vers un



local voisin. Ils y arrivèrent pour voir passer l'objet qui, en plein vol, à peu près à l'extrémité du canal de Vergote, sur le canal de la Woluwe, que M. Dohmen les avait vus. Il ne s'agit pas seulement constater ce qui s'était passé, mais moins restés à la fenêtre chargés de la surveillance, ils se penchèrent et immobiles aperçurent leurs compagnons. Ils se mirent à se mettre en mouvement très lentement vers l'ouest, tournant largement l'angle du bâtiment. La luminosité ne variant pas. Entretemps, l'objet N° 6 des yeux, avait disparu. Cet étrange quadrille dura à 10 minutes. Les témoins de l'observation du ciel de Schaerbeek. M. Dohmen rentra chez Marie, à Schaerbeek, à un kilomètre de l'école. Son fils cadet lui confirma que le « boule rouge » était en ouest et répondait au passage. Il permit d'estimer l'altitude à 600 m. Ce dernier témoignage, bien que la dimension était pas deux mètres à des lumières qu'à des trajectoires des raissaient parallèles perpendiculaires à la direction de mouvement se trouvaient les témoins au quart-nord : à 8° pr



local voisin. Ils y arrivèrent à temps pour voir passer l'objet qui, brusquement, s'arrêta en plein vol, à peu près à l'aplomb du bassin Vergote, sur le canal Anvers-Charleroi. Alors que M. Dohmen les rejoignait, désirant absolument constater ce stationnement, les témoins restés à la fenêtre donnant sur l'est et chargés de la surveillance de l'objet jaunâtre et immobile aperçu en premier lieu, alertèrent leurs compagnons : l'« engin » venait de se mettre en mouvement et se dirigeait très lentement vers l'est-nord-est, en contournant largement l'aéroport par le sud, sa luminosité ne variant pas (voir plan, N° 8). Entretemps, l'objet N° 7, que l'on avait quitté des yeux, avait disparu.

Cet étrange quadrille ne dura pas plus de 8 à 10 minutes. Les témoins abandonnèrent l'observation du ciel vers 21 h 15. Quand M. Dohmen rentra chez lui, rue Royale Sainte-Marie, à Schaerbeek également et à moins d'un kilomètre de l'Ecole Industrielle, son fils cadet lui confirma que vers 21 h 00 une « boule rouge » était passée au-dessus du jardin, d'est en ouest (voir plan). L'heure correspondait au passage de l'objet N° 7, ce qui permit d'estimer l'altitude à environ 5 à 600 m. Ce dernier témoin n'a pu, d'où il se trouvait, observer l'arrêt de cet objet. Il semble bien que la dimension des « engins » n'excédait pas deux mètres, et ils ressemblaient plus à des lumières qu'à des formes distinctes. Les trajectoires des objets N° 1, 5, 6 et 7 paraissaient parallèles entre elles et presque perpendiculaires à la façade du bâtiment où se trouvaient les témoins, orientée nord-est-quart-nord : à 8° près, on ne peut de la fe-

nêtre apercevoir l'Etoile Polaire, dont on devine cependant la position grâce au Chariot. Les trajectoires des objets 5 et 6, passant presque au zénith des témoins, étaient encadrées par celles des objets 1 et 7, apparemment équidistants respectivement à droite (vers le sud) et à gauche (vers le nord) du lieu d'observation, comme si ce dernier se trouvait sur l'axe de vol de l'ensemble. La vitesse constante des objets esseulés semblait identique à la vitesse moyenne du couple progressant par bonds réguliers et alternés. Par leur luminosité, leur couleur rouge foncé (sauf le N° 8), leur altitude et leur silence, tous ces « engins » présentaient aussi une totale similitude. Les trajectoires suivies les mettaient d'ailleurs en contravention avec la réglementation sur le survol des villes.

A diverses reprises au cours des années suivantes, des objets qui ne semblent pas pouvoir être confondus avec des avions attendant l'autorisation d'atterrir furent observés aux alentours de l'aéroport national de Zaventem. Le 10 mai 1959, entre 19 h 25 et 21 h 15, deux objets effectuèrent une manœuvre de contournement identique à celle de l'objet N° 8, de même qu'une lumière verdâtre le 22 novembre 1961 à 10 h 50, et encore les 24 février, 6 et 7 mars 1961. Ce comportement semble être une particularité locale constante. M. Dohmen et ses élèves firent à eux seuls 17 observations en 8 années depuis le « mirador » de la rue Josaphat.

Il nous faut ajouter avant de conclure que deux questions doivent être prises en considération, si on veut situer ces observations à leur juste valeur :

Le dossier photo d'inforespace

La Souterraine

1) Il faut se demander dans quelle mesure un certain état d'excitation des témoins a pu éventuellement amplifier les événements réels ; les réflexions successives de J.-G. Dohmen : « On finirait par ne plus voir que des soucoupes » et « Ce n'est pas fini », sont symptomatiques à cet égard ;

2) Une partie du phénomène ne peut-elle pas malgré tout être attribuée au trafic intense de l'aéroport, les rumeurs de la ville estomant le bruit des moteurs ? D'autant plus que la brume qui régnait ce soir-là ne facilitait certes pas une identification correcte des objets volants.

On ne peut pas, pensons-nous, répondre de manière totalement négative à ces deux questions. Nous vous en laissons juges. Ces réserves paraîtront peut-être hors de propos à certains, mais ce n'est qu'au prix de telles réflexions que la recherche sur les OVNI acquerra toute la rigueur indispensable, qui lui a trop souvent manqué jusqu'ici.

Nous remercions M. Jacques Bonabot, directeur du GESAG, qui a complété de ses pertinentes remarques le rapport original dressé par M. Jean-Gérard Dohmen.

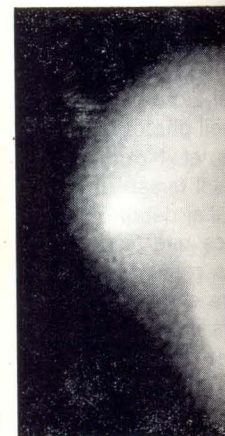
Jacques Scornaux.

Dans notre n° 7, nous vous présentions les deux photographies prises par M. Mathar, à Faymonville, dans la soirée du 19 juillet 1972, et nous ne rappellerons pas les circonstances dans lesquelles ces clichés furent réalisés (1).

La série que nous vous présentons cette fois est intéressante non seulement par son authenticité mais aussi parce qu'elle révèle un phénomène presque similaire à celui photographié à Faymonville. Dans la nuit du 2 au 3 septembre 1969, à La Souterraine (Creuse), après une réunion qui s'était prolongée fort tard, M. Laguide reconduisait en voiture son ami, M. Zamit. Il était à ce moment environ 04 h 00 quand à un carrefour leur attention se porta sur une grosse boule de lumière blanche dans le ciel. Durant tout le voyage, ils ne cessèrent d'observer cette apparition insolite et s'arrêtèrent même une dizaine de minutes pour mieux la détailler. La lumière sembla s'éloigner un moment puis se stabilisa à une altitude que les témoins eurent grand peine à déterminer. Dès qu'il eut déposé l'ami à son domicile, M. Laguide s'empressa de rentrer chez lui, à près de 3 km de là.

Sur place, ses parents et d'autres personnes étaient eux-aussi occupés à observer la sphère lumineuse. Immédiatement M. Laguide alla chercher son appareil photographique, un Kodak Retinette 1A (F 4,5) qui était chargé d'un film Ilford F. P. 4 (125 ASA). Sans prendre attention au réglage de la caméra, M. Laguide prit aussitôt trois photographies, l'une après l'autre, terminant ainsi le film (photos 24, 25 et 26). Pendant quelque temps, les témoins continuèrent à observer le curieux phénomène avant que celui-ci ne cesse, disparaissant « comme derrière un nuage ». Par la suite, M. Laguide devait déclarer : « L'objet ne bougea pas par rapport à une cheminée qui avait été prise comme point de repère. Les étoiles avaient eu le temps de passer derrière cette cheminée. Au moment où j'ai pris mes photos, des voisins m'ont rejoint. Ils avaient été, eux-aussi, témoins du phénomène. Nous avons regardé jusqu'à environ 05 h 00. Puis soudain, l'objet a disparu brutalement, peut-être caché par des nuages qui arrivaient.

24



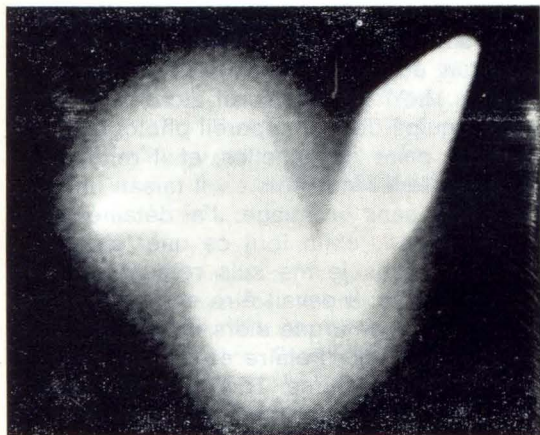
25



26



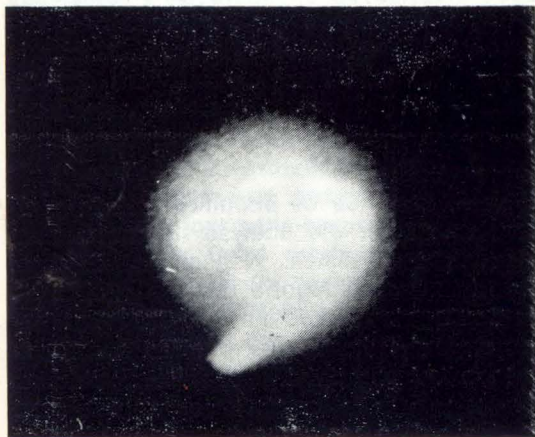
24



25



26



Notre observation a duré une bonne heure » (2).

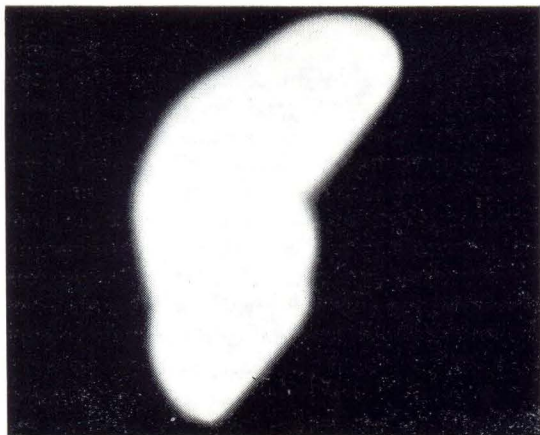
Lors de l'observation, aucun des détails visibles sur les photographies ne put être distingué par les témoins, aucune forme n'apparaissait tant la lumière blanche (comparée à celle d'un tube au néon) était aveuglante. Même sur les clichés, il est difficile de séparer l'auréole de lumière des structures que l'on devine à l'intérieur. Ce n'est qu'après une surexposition qu'on arrive à obtenir des épreuves où le halo est suffisamment réduit pour laisser apparaître des détails.

A partir des caractéristiques de l'appareil utilisé et des précisions fournies par les témoins, on peut estimer les dimensions de l'OVNI photographié. Le plafond étant très bas (moins de 300 m selon les services météorologiques consultés), l'objet devait avoir un diamètre de l'ordre de 20 m et se déplaçait presque perpendiculairement au vent à une altitude qui ne devait pas dépasser 250 m (3). Ces dernières caractéristiques excluent toute confusion possible avec un éventuel ballon-sonde.

Quand à l'explication des différences entre l'observation visuelle et les images fixées sur la pellicule, voici ce qu'en pense l'astrophysicien Pierre Guérin : « L'objet photographié émettait de la lumière dans l'ultraviolet et non dans la bande du visible. Seule une zone centrale émettait dans le visible, ce qui fait que le témoin n'a pu voir qu'une petite sphère lumineuse, beaucoup plus petite que l'objet lui-même. Un halo et des structures émettant dans l'ultraviolet entouraient ce que les témoins prirent simplement pour une boule de lumière ».

Pour Charles Garreau, il semblerait que l'on soit plutôt en présence d'un groupe de trois bâtonnets lumineux dont la position aurait varié au cours de l'observation. Quoi qu'il en soit, on ne peut douter de la bonne foi du principal témoin, M. Laguide, qui est agent d'assurances et particulièrement connu dans sa ville où il participe à de nombreuses activités sociales (4).

Signalons un autre point. Dans la soirée du 2 septembre, vers 20 h 00, quelques heures à peine avant l'observation de M. Laguide



de, d'autres habitants de La Souterraine avaient observé un objet dont les caractéristiques sont proches de celles que l'on retrouve sur les photographies. Ici aussi, l'OVNI disparut « comme caché par un nuage ». Mais la plus nette confirmation de ce phénomène, c'est donc trois ans plus tard qu'elle se présenta puisque les photographies prises à Faymonville sont en tous points similaires à celles de M. Laguide. On y retrouve la même lumière éblouissante et une structure interne non décelée visuellement.

Quand à la nature de ce qui fut photographié, rien jusqu'à présent ne permet de trancher définitivement. S'agit-il d'un objet unique de forme complexe ayant pivoté sur lui-même durant l'observation, ou avons-nous plutôt affaire à un groupe d'objets ? Le problème est de toute évidence loin d'être simple et il s'agit là d'un beau sujet d'étude. Une façon d'aborder cette recherche est peut-être de vérifier s'il existe d'autres clichés photographiques de la même veine.

En conclusion de ce dossier photo, nous vous présentons un document que l'Association pour la Détection et l'Etude des Phénomènes Spatiaux (ADEPS, 20, place Amiral Barnaud, 06600 - Antibes) nous a aimablement communiqué (photo 27). Cette photographie fut prise dans la nuit du 9 au 10 février dernier, à Antibes, par M. Yves Renard. L'appareil utilisé était un Pentaxon Reflex, chargé d'un film Agfapan 400. Ouverture maximum : 3.5 ; vitesse : 1/50 ; téléobjectif de 250 mm.

Le témoin venait de rentrer chez lui, vers 02 h 00, quand un détecteur que lui avait construit un ami électronicien, se mit à résonner. M. Y. Renard sortit alors immédiatement, équipé de son appareil photographique et d'une paire de jumelles, et il relate ainsi la suite des événements : « Il faisait une très belle nuit, sans un nuage. J'ai détaillé Orion, les Pléiades... enfin tout ce que je sais reconnaître. Puis je me suis retourné vers la Grande Ourse. Il devait être entre 02 h 10 et 02 h 15. J'ai remarqué alors un point brillant, à côté de l'Etoile Polaire et qui se déplaçait vers la Grande Ourse. Tout en se déplaçant, il grossissait à vue d'œil et montait lentement. Sa course a duré environ 15 minutes. Il a pénétré dans le Chariot et s'est arrêté. Il est resté immobile pendant un bon quart d'heure. C'est à ce moment que j'ai pris trois photos mais une seule a donné quelque chose. Je pense avoir bougé en prenant les deux autres. Il est difficile de ne pas bouger quand on prend des photos au téléobjectif sans utiliser un pied. J'ai observé le ciel aux jumelles, mais le résultat de l'observation n'a pas été meilleur car le point bougeait beaucoup. Néanmoins, le point lumineux grossi par les jumelles semblait irradier beaucoup plus, mais je n'ai remarqué aucun détail, soit une rotation, soit une teinte autre que le blanc brillant. Enfin, après un bon quart d'heure, l'objet s'est à nouveau mis en mouvement. Il a fait deux zigzags avant de disparaître en l'espace d'une seconde ou moins peut-être. Il m'est difficile de définir quelle était sa forme, car je croyais l'avoir vu sphérique, alors que la photo montre quelque chose de beaucoup plus tourmenté. Cet objet était dans la Grande Ourse, beaucoup plus gros que Sirius ou Vénus, d'une grosseur apparente environ égale à une pièce de 5 centimes tenue à bout de bras » (5).

Il est évident que ce document est trop récent pour avoir été analysé rigoureusement par des spécialistes. Néanmoins, il entre dans la même catégorie que les clichés de La Souterraine et de Faymonville, tant par ses caractéristiques que par les conditions dans lesquelles il fut pris. Il s'agirait donc chaque fois du même phénomène. Mais cette conclusion ne restera qu'une hypothèse de

travail tant qu'une
trois séries de doc
te de manière app
tains chercheurs n
tacher.

Références :

1. Inforespace, 2^e Ann
2. C. Garreau, Souco
quêtes, éd. Mame, 1
3. Flying Saucer Revi
bre 1970, pp. 9-12.
4. Lumières Dans La
pp. 7-8.
5. ADEPS, bulletin n°
Amiral Barnaud - 0

NOTE DE LA RE

Ces temps dernie
ont parfois atteint
vés quant à l'aut
ments photograph
milieux de l'ufol
tenons à rappeler
SOBEPS sélection
slier les photos p
ranties, il demeure
sible que s'y gliss
se révéler un jou
nomène OVNI. C
dique son titre, e
est toujours ouve
de vous faire par
mentaires, dans
tre, que nous po
cuments publiés

Réflexions sur la propulsion des OVNI.

3ème partie : Quelques faits observés.

Introduction.

Nous avons constaté que le phénomène OVNI pose un problème qui devrait être étudié d'un point de vue scientifique, sans rejeter a priori l'hypothèse d'une origine extraterrestre. Mais s'il s'agit vraiment d'**engins**, il faut nécessairement qu'ils obéissent aux lois physiques qui sont applicables à cette échelle (Infoespace n° 8, pp. 31-34). Il en résulte, en particulier, qu'ils devraient utiliser un mode de propulsion basé sur le

principe de l'action et de la réaction. On peut faire une distinction cependant entre deux types d'engins : des « vaisseaux » qui se propulseraient dans le vide interplanétaire et interstellaire par éjection de matière et des « engins d'exploration » qui évolueraient dans notre atmosphère terrestre et dans l'eau de nos océans, en provoquant un déplacement d'une certaine portion du milieu ambiant. Mais au lieu de le faire par un moyen mécanique, comme le font nos avions et nos bateaux, ils pourraient le faire par un

moyen électromagnétique. On peut imaginer un certain nombre de moyens d'agir sur les milieux créés, au moyen d'un champ magnétique adéquat. Par exemple, on peut imaginer, à titre d'exemple, un engin qui, au lieu de se propulser, quent ce principe, utilise des courants électriques et magnétiques dans l'espace n° 9, pp. 1-10. Par ailleurs, entretemps que l'on étudie ce phénomène, **Friedman** admet que les plasmas peuvent être utilisés pour la propulsion de ce type d'excursion terrestre (comme dans nos avions à champ magnétique). **Lorentz** sur des expériences de rappel, rappelle également le principe du champ électromagnétique (réf. 12).

Cette théorie, ou cette hypothèse, était déjà présente dans les théories de déplacements d'observation que l'on voit que les OVNI, ainsi que les bruits de moteurs, de tourner aux données si l'on y retrouve des cas, les faits que l'on faudrait, en particulier, des déplacements de charges électriques, les neutres, par exemple, devrait pouvoir trouver des explications qui puissent être techniquement avancées. Les techniques électriques et magnétiques, les moyens d'ionisation, les tracers dans ce type de réflexions, il est évident que l'on peut rapprocher entre eux les rapports d'observation et la confirmation globale. Nous croyons, en fait, que la solution est suffisamment évidente suite de recherches, nous aussi que l'on peut dégager de ces « bruits » des observations, il y a bien un « signal » à chiffrer.

84. Russell B. Scott, Cryogenic engineering, Ed. Van Nostrand Co, Princeton, 1959.
85. R.D. Parks, Superconductivity, 2 volumes, Ed. Marcel Dekker Inc., 1969.
86. J.E. Kunzler and M. Tanenbaum, Superconducting magnets, Scientific American **206** (6), 60, June 1962.
87. Pippard, Superconducting magnets, Proc. Instr. Electr. Eng. **111** (12), 2105, 1964.
88. R.H. Levy and Z.J.J. Stekly, Superconducting coils, Astronautics and Aeronautics **2** (2), 30, Feb. 1964.
89. W.C. Gough and B.J. Eastlund, The prospects of fusion power, Scientific American **224** (2), 50, Feb. 1971.
90. B. Coppi and J. Rem, The Tokamak approach in fusion research, Scientific American **227** (1), 65, July 1972.
91. T.K. Fowler and R.F. Post, Progress towards fusion power, Scientific American **215** (6), 21, Dec. 1966.
92. F.E. Chen, The leakage problem in fusion reactors, Scientific American **217** (1), 76, July 1967.
93. Jean Crussard, L'énergie thermonucléaire, Bilan de la Science, Ed. Fayard, 1963.
94. H.H. Koelle, Handbook of astronautical engineering, Ed. McGraw-Hill, 1961.
95. L.J. Cahill Jr, The magnetosphere, Scientific American **212** (3), 58, March 1965.
96. E.N. Parker, The solar wind, Scientific American **210** (4), 66, April 1964.
97. Norman F. Ness, Earth's magnetic field : a new look, Science **151** (3714), 1041, 4 March 1966.
98. Antony R. Martin, Some limitations of the interstellar ramjet, Spaceflight **14** (1), 21, Jan. 1972.
99. G. Marx, The mechanical efficiency of interstellar vehicles, Astron. Acta **9** (3), 131, 1963.
100. E.J. Opik, Is interstellar travel possible ? Irish Astr. J. **6**, 299, 1964.
101. J.F. Fishback, Relativistic interstellar spaceflight, Astron. Acta **15**, 25, 1969.
102. R.W. Zussard, Galactic matter and interstellar flight, Astron. Acta **6** (4), 179, 1960.
103. P.M. Molton, The protection of astronauts against solar flares, Spaceflight **13** (6), 220, 1971.
104. I. Shklovsky and C. Sagan, Intelligent life in the universe, Ed. Holden Day Inc., 1966.
105. A. von Engel, Ionised gases, Clarendon press, Oxford, 1955.
106. J. Townsend, Electron in gases, Ed. Hutchinson's Scientific and Technical Publications, London, 1947.
107. L.B. Loeb Basic processes of gaseous electronics, Ed. University of California Press, 1955.
108. H.S.W. Massey and E.H.S. Burhop, Electronic and ionic impact phenomena, Ed. Clarendon Press Oxford, 1952.
109. J.M. Meek and J.D. Craggs, Electrical breakdown of gases, Ed. Clarendon Press, Oxford, 1953.
110. Bayet, Physique électronique des gaz et des solides, Ed. Masson & Co, Paris, 1953.
111. NICAP, The UFO evidence, Ed. Richard H. Hall, 1964.
112. G.W. Cullen, G.D. Cody and J.P. McEvoy, Field and angular dependence of critical currents in Nb_3Sn , Phys. Rev. **132** (2), 577, 1963.
113. Alan Bond, Problems of interstellar propulsion, Spaceflight **13** (7), 245, 1971. Contient une bibliographie intéressante.
114. B.C. Belanger and M.A.R. LeBlanc, Interaction of conduction and induced currents in Nb_3Zr wires subjected to axial fields, Appl. Phys. Letters **10** (10), 298, 1967.
115. J. Baixeras, Pertes dans les supraconducteurs de type II, Physics Letters **21** (1), 30, 1966.
116. M.A.R. LeBlanc, Pattern of current flow in non-ideal superconductors in longitudinal magnetic fields, Phys. Rev. **143** (1), 220, 1966.
117. M.A.R. LeBlanc, B.C. Belanger and R.M. Fielding, Paramagnetic helical current flow in type II superconductors, Phys. Rev. Letters **14** (17), 704, 1965.
118. P. Kapitza, Proc. Royal Soc. **A 115**, 658, 1927.
119. J.D. Cockcroft, Trans. Royal Soc. **227**, 317, 1928.
120. Smithsonian Physical Tables, 9th edition.
121. Syun-Ichi Akasofu, The Aurora, Scientific American, Dec. 1965, pp. 55-62.
122. M.F. Ingham, The spectrum of the airglow, Scientific American, Jan. 1972, pp. 78-85.
123. Carl-Gunne Fälthammar, Les aurores polaires, La Recherche, n° 24, juin 1972, pp. 537-545.
124. Geoffrey Falworth, Satellite Digest, Spaceflight, Vol. 15, n° 3, March 1973.

réaction. On pendant entre isseaux » qui interplanétaire de matière et évolueraient stre et dans quant un dé-on du milieu par un moyen os avions et faire par un

Clarendon press,

Ed. Hutchinson's ations, London,

ous electronics, 1955.

, Electronic and Clarendon Press

irical breakdown ord, 1953.

gaz et des so- 1953.

Richard H. Hall,

McEvoy, Field cal currents in 1963.

illar propulsion, tient une biblio-

, Interaction of in Nb₃Zr wires phys. Letters 10

conducteurs de 1966.

st flow in non-dinal magnetic 1963.

R.M. Fielding, in type II su- 14 (17), 704,

5, 658, 1927.

227, 317, 1928. edition.

cientific Ameri-

airglow, Scien- 5.

s polaires, La 537-545.

it, Spaceflight,

moyen **électromagnétique**. Il suffirait d'ioniser un certain volume du milieu ambiant et d'agir sur les particules chargées ainsi créées, au moyen d'un champ électromagnétique adéquat. Nous avons considéré, à titre d'exemple, deux dispositifs qui appliquent ce principe, en utilisant des champs électriques et magnétiques croisés (Infor-espace n° 9, pp. 10-18). Nous avons appris entretemps que le physicien américain **S.T. Friedman** admet également que la physique des plasmas pourrait intervenir dans la propulsion de ce qu'il appelle des « modules d'excursion terrestre » (réf. 11). Il suppose (comme dans notre premier modèle) qu'un champ magnétique exerce une « force de Lorentz » sur des courants ioniques et il rappelle également l'existence du sous-marin électromagnétique expérimental de Way (réf. 12).

Cette théorie, ou plutôt cette ébauche de théorie, était déjà basée sur certains éléments d'observation, comme la luminosité que l'on voit quand il fait nuit, autour des OVNI, ainsi que l'absence quasi générale de bruits de moteurs. Il faut maintenant retourner aux données d'observation, pour voir si l'on y retrouve, au moins dans certains cas, les faits que cette théorie implique. Il faudrait, en particulier, que l'on ait constaté des **déplacements d'air**, puisque les particules chargées devraient entraîner les particules neutres, par suite des collisions. Mais on devrait pouvoir trouver aussi certaines indications qui puissent justifier l'idée d'une **technologie avancée**, utilisant des champs électriques et magnétiques ainsi que des moyens d'ionisation. Comme nous le montrerons dans ce troisième volet de nos « réflexions », il est effectivement possible de rapprocher entre eux un certain nombre de rapports d'observation et d'en dégager une **confirmation globale** des idées avancées. Nous croyons, en tout cas, que la confirmation est suffisante pour encourager la poursuite de recherches dans ce sens. Nous pensons aussi que la **cohérence interne** qui se dégage de ces rapports indique que le « bruit » des observations disparates contient un « signal » qu'il faut essayer de déchiffrer.

Observations de déplacements d'air.

Certaines observations fournissent des éléments acoustiques qui peuvent déjà être assez révélateurs. Un planteur australien, par exemple, fut surpris par un sifflement qui dominait le bruit de son tracteur. C'était « **comme le sifflement de l'air s'échappant d'un pneu crevé** » dit-il, et après avoir regardé vers les pneus de son tracteur, il vit un disque qui tournait sur son axe et qui s'élevait d'une lagune, à 25 m de lui. Dans cette lagune on découvrit d'ailleurs des « nids de soucoupes », c'est-à-dire des endroits où les roseaux étaient couchés à l'intérieur d'un cercle (19 janvier 1966, Australie — réf. 13, p. 158 et réf. 14, cas 723). Un autre témoin, qui vit un disque descendre vers le sol à partir d'une hauteur de 15 m, entendit « un bruit semblable à celui de l'air s'échappant d'une valve » (avril 1957, Argentine - réf. 14, cas 389).

Plusieurs témoins ont comparé le bruit qu'ils ont entendu en voyant un OVNI d'assez près à celui **d'un essaim d'abeilles** (24 juin 1953, USA — 31 octobre 1954, France — 8 avril 1966, USA — 11 octobre 1967, Suisse — réf. 14, cas 112, 323, 755 et 887). On a également comparé le bruit que fait un OVNI qui décolle à celui « d'un **groupe d'oiseaux** » ou « d'une couvée de cailles, s'envolant en même temps ». (4 janvier 1958, Norvège — réf. 14, cas 455 / 25 août 1952, USA — réf. 1,3-17).

Le Señor Benedito, juge de paix, s'approcha jusqu'à quelques mètres d'une « machine » qu'il vit descendre en « bourdonnant comme un essaim d'abeilles » et quand cet appareil décolla, il entendit le même bruit, mais de plus il fut « **presque renversé par un fort coup de vent** » (26 juin 1969, Brésil, réf. 15, vol. 16, n° 1, 1970). Des observations de ce genre ne sont même pas tellement rares. Un témoin qui tira deux coups de fusil sur un objet circulaire se trouvant à 50 m de lui, ressentit « **un violent souffle d'air** » quand l'engin riposta par un décollage immédiat (4 décembre 1954, Italie — réf. 14, cas 348). Un Australien fut presque jeté à bas de son cheval par un objet sphérique d'environ 13 m de diamètre, « qui s'éleva tout à coup avec **un souffle puissant** » (février 1954, réf. 14, cas 124). Un

psychiatre sentit également **une bouffée d'air** quand un objet s'éleva à 1 m du sol en tournant sur lui même, pour disparaître ensuite en moins d'une seconde (4 janvier 1963, Italie — réf. 14, cas 557). Un objet ovoïde, d'environ 20 m de diamètre, partit du fond d'un ravin en provoquant « **un souffle d'air** » accompagné d'une odeur âcre (29 janvier 1950, Colorado — réf. 14, cas 72). Trois témoins s'approchèrent à 600 mètres de deux objets argentés qui s'éloignèrent alors à une vitesse incroyable, en causant « **un fort déplacement d'air** qui secoua leur voiture » (20 juillet 1950, Brésil — réf. 14, cas 81).

Par ailleurs un membre de l'armée de l'air argentine vit « un disque qui descendit, **faisant agiter violemment l'herbe et les plantes sous lui** » (20 août 1957, réf. 14, cas 398). Un tourbillon de flammes a plané pendant 5 minutes au-dessus de plants de vignes, « qui s'agitèrent violemment » (22 avril 1957, réf. 14, cas 392). Cet effet de souffle semble pouvoir se concentrer dans un « manteau » de faible épaisseur, comme l'indiquent les traces laissées aux Nourradons, où l'on découvrit un cercle parfait de 5,60 m de diamètre dans lequel l'herbe était dépigmentée et sur la circonférence duquel il y avait **un anneau de 60 cm de largeur**, où l'herbe était couchée en sens inverse des aiguilles d'une montre (septembre 1971, France — réf. 16, juin 1972). A la lisière d'une forêt, là où l'on avait vu atterrir une sphère lumineuse le jour précédent, on découvrit une zone de 4 à 5 m de diamètre, « où il n'y avait **pas de feuilles** alors que le sol en était jonché partout ailleurs » (8 novembre 1954, France — réf. 14, cas 332). Après la rencontre d'un petit être humanoïde, on vit décoller un disque et l'on constata qu'à cet endroit les buissons et les arbustes étaient écrasés, qu'une branche d'acacia de plus de trois pouces était ployée vers le bas et qu'une autre branche d'acacia se trouvant à 2,5 m était complètement défeuillée. De plus dans la direction du décollage de l'engin, le blé était aplati en lignes rayonnantes (26 septembre 1954, France — réf. 1, p. 34).

Les effets du souffle peuvent même être assez spectaculaires. Plusieurs témoins ont affirmé, en effet, qu'ils ont vu un disque volant au ras d'une forêt dont « **les arbres se cou-**

chaient à son passage comme sous l'effet d'un vent soufflant en tempête » (15 août 1947, USA — réf. 17, p. 32 et réf. 14, cas 62). Au Brésil on vit même des cocotiers « se plier en deux » lors du décollage de deux disques et quelques jours après on y vit des troncs flexibles de palmiers « se coucher jusqu'à terre » (18 et 28 novembre 1957 — réf. 14, cas 442 et réf. 2, n° 2, 1963, p. 17). Voici encore ce que raconte une femme, qui fit une rencontre assez effrayante avec un être qui empoigna sa tête par l'arrière. Avant cet incident elle marchait paisiblement le long de la Loire, quand elle fut surprise par un effet étrange : « Soudain, il y eut comme un grand souffle, un violent tourbillon, comme un vent d'orage, qui me fit frissonner et me donna la chair de poule. J'entendis comme un hurlement féroce, aigu, qui ne ressemblait pas du tout à un bruit connu. **Je vis la cime des arbres se coucher**, les branches s'agiter avec violence, ainsi que les herbes. Cela ne dura pas longtemps. Je sentis alors un goût désagréable dans l'air, un goût âcre, acide, inconnu. Puis tout rentra dans l'ordre et le calme revint ». Après son étonnante rencontre, « il y eut à nouveau un grand souffle, un fort déchirement de l'air. Je fus secouée d'un frisson. Je vis de nouveau la cime des arbres se courber. Le déplacement d'air fut si violent que **je faillis tomber en avant**. Je fus éblouie par une lumière blanche très brillante et je mis instinctivement un bras devant mes yeux. En même temps je ressentis un courant électrique dans le corps, et comme une brève paralysie. L'air fut de nouveau rempli d'une odeur désagréable et indéfinissable. Ce fut bref. Le calme revint aussitôt » (20 mai 1950, France — réf. 18, pp. 100-104 et réf. 14, pp. 146-150).

Même un avion a été secoué par les « remous » causés par le passage d'un OVNI (23 juillet 1948, USA — réf. 19, p. 88). En Inde un objet partit avec une vitesse incroyable, après avoir plané à environ 150 m au-dessus d'un village, en provoquant « **un terrible coup de vent qui secoua les portes et les fenêtres** » (15 septembre 1954, réf. 1, 3-33). Le soir du 23 avril 1966, la famille Kalnicki avait observé un OVNI qui se déplaçait dans la Dorchester Avenue près de Boston, à la hauteur de leur

appartement situé à 10 heures du matin. On constata que l'objet était tellement près qu'on pouvait voir la fenêtre avait été brisée. Alors il y eut un coup de vent et l'on avait frappé le tableau de forgeron. Les vitres vibrèrent et l'objet se décolla (réf. 20, p. 46).

Trois témoins (parmi lesquels un être humanoïde) virent un disque d'acier. Les hommes s'approchèrent de l'engin où il fut paré d'un disque qui se décollait à grande vitesse (13 octobre 1957). Un Norvégien roula à l'écart quand il fut frappé d'une lumière pareille à une lumière dure électrique. Il fut ébloui. Restant debout, il fit un croquis de la forme de l'engin qui avait environ 10 m de diamètre et se trouvait à 5 ou 6 m au-dessus du sol. L'engin se souleva et la soucoupe s'éleva à une vitesse terrible. L'engin n'était plus capable de rapporter. Il tomba et entendit en même temps de lui : c'était lui qui volait en éclats. Les éclats étaient injectés dans le main s'écaillait le soleil (29 octobre 1972, réf. 16, août 1972). Une chose » qui avait été vue au bas au moment où l'engin. Même le simple fait de voir l'engin, apparemment, « se sentirent écrasés » (1968, Espagne —

Observations d'un OVNI.

D'après le second rapport proposé, on peut dire que l'engin qui chasse pour le rejeter vers les jectaires formant

e sous l'effet
te » (15 août
éf. 14, cas 62).
tiers « se plier
deux disques
vit des troncs
ier jusqu'à ter-
— réf. 14, cas
loici encore ce
une rencontre
qui empoigna
et incident elle
g de la Loire,
effet étrange :
grand souffle,
n vent d'orage,
donna la chair
un hurlement
it pas du tout à
e des arbres se
r avec violence,
dura pas long-
pôt désagréable
e, inconnu. Puis
e calme revint ».
tre, « il y eut à
un fort déchire-
d'un frisson. Je
arbres se cour-
ut si violent que
e fus éblouie par
illante et je mis
evant mes yeux.
un courant élec-
me une brève pa-
au rempli d'une
finissable. Ce fut
st » (20 mai 1950,
04 et réf. 14, pp.

oué par les « re-
ge d'un OVNI (23
p. 88). En Inde un
e incroyable, après
m au-dessus d'un
n terrible coup de
et les fenêtres »
, 3-33). Le soir du
nicki avait observé
dans la Dorchester
la hauteur de leur

appartement situé au troisième étage. A 5 heures du matin, leur fille Judy (11 ans) constata que l'objet était près de la fenêtre, tellement près qu'elle aurait pu le toucher, si la fenêtre avait été ouverte. Elle cria d'effroi. Alors il y eut un grand bruit sourd, comme si l'on avait frappé avec un gigantesque marteau de forgeron contre la maison. Les fenêtres vibrèrent et le lit de la fillette fut secoué (réf. 20, p. 46).

Trois témoins (parmi lesquels un ancien pilote) virent un disque de 4 m de diamètre et un être humanoïde de petite taille. Un de ces hommes s'approcha jusqu'à 20 m de l'engin où il fut paralysé, tandis que l'appareil décollait à grande vitesse **en le jetant à terre** (13 octobre 1954, France — réf. 21, p. 45). Un Norvégien roulait en voiture près de Hellesland quand il fut soudainement aveuglé par une lumière pareille à celle d'un arc de soudure électrique. Il s'arrêta et sortit de sa voiture. Restant debout près de celle-ci, il fit un croquis de la « soucoupe volante » qui avait environ 10 m de diamètre. Elle se tenait à 5 ou 6 m devant la voiture et à 10 m au-dessus du sol. Soudain, sans aucun bruit, la soucoupe s'éleva tout droit dans l'air à une vitesse terrible. « Alors je sentis que je n'étais plus capable de tenir debout » a-t-il rapporté. Il tomba effectivement sur le dos, et entendit en même temps un bruit à côté de lui : c'était **le pare-brise de sa voiture qui volait en éclats**. Le lendemain, ses yeux étaient injectés de sang et la peau de sa main s'écaillait comme après un coup de soleil (29 octobre 1970 - réf. 2, mars 1971 et réf. 16, août 1972). Il y avait donc « quelque chose » qui avait poussé ce témoin vers le bas au moment où l'OVNI partait vers le haut. Même le simple passage d'un OVNI a pu suffire, apparemment, pour que deux témoins « se sentirent écrasés vers la terre » (30 août 1968, Espagne — réf. 16, juillet 1971, p. 3).

Observations d'aspiration au-dessous d'un OVNI.

D'après le second modèle que nous avons proposé, on peut imaginer un OVNI comme un engin qui chasse l'air hors de son chemin, pour le rejeter vers l'arrière suivant des trajectoires formant une « cloche ». Ceci a

l'avantage de créer pratiquement le vide, ou au moins une assez forte dépression d'air, à l'endroit de l'engin, réduisant ainsi les effets de frottement. Mais derrière l'engin, il y aura alors une tendance à compenser cette dépression. Ceci se traduirait, si le modèle est exact, par **un effet d'aspiration dans une zone limitée**, située à l'intérieur du « manteau » où l'air est déplacé vers l'arrière (avec une vitesse et dans un volume pouvant être assez variables, suivant l'effet de propulsion recherché).

On rapporte effectivement que « **le moindre grain de poussière** qui se trouvait sur le sol de terre battue se soulevait » en dessous d'un OVNI se déplaçant à 1 ou 2 m du sol (20 août 1972, Brésil — réf. 19, p. 265). D'autre part, sur la première des quatre photos prises par Heflin (Inforespace n° 3, p. 11) on distingue une tache plus claire que les alentours en dessous de l'objet et on a l'impression qu'il y a de la poussière ou du sable soulevé à cet endroit où la terre a été travaillée, semble-t-il, pour y placer une borne comme celle qu'on voit également plus loin. Ce qui est plus intéressant, c'est que la quatrième photo montre **un anneau** qui s'est formé lors du brusque départ de la soucoupe et qui a subsisté pendant une trentaine de secondes. Un anneau semblable a été photographié par Robbin en Angleterre (photos 10 et 11, Inforespace n° 3, p. 12). La formation d'un tel anneau pourrait s'expliquer, à notre avis, par la création d'un tourbillon le long de la surface de séparation entre la zone d'air ascendant et la zone d'air descendant.

D'autres témoignages concernent l'effet de succion que des OVNI ont exercé sur des véhicules. Au Maroc, par exemple, un automobiliste fut dépassé par un objet non identifié, filant à grande vitesse et à très basse altitude. « Malgré son effort pour bien tenir son volant, il fut déporté par une **forte aspiration** », du côté où l'engin était passé (18 septembre 1954 — réf. 1, 3-33 et réf. 14, cas 148). D'autres automobilistes ont eu des surprises semblables (29 juillet 1952 et 17 juillet 1961, USA — réf. 14, cas 96 et 521). Le cas suivant est très significatif : sur la route des Andes, un automobiliste vit un disque brillant foncer à une vitesse incroyable vers un camion

qui venait de le dépasser. Au moment où l'objet volant se redressa, remontant en l'air juste au-dessus du camion, pour disparaître dans le ciel en quelques secondes, **le camion s'éleva de plusieurs pieds au-dessus du sol et se renversa** dans la direction du passage de l'objet. Heureusement, il se retrouva sur un banc de sable, mais avec les quatre roues en l'air (janvier 1961, Venezuela — réf. 1, 3-72). Un plombier français fit un tête-à-queue avec sa 2 CV, quand un « objet enflammé » passa au-dessus du véhicule. La bâche et une partie du pare-brise s'envolèrent d'ailleurs dans la même direction que l'engin et ne furent retrouvés qu'à 1,2 km de là. Cet objet a aussi **déraciné des arbres** lors de son vol « en rase-mottes », en couchant ceux-ci dans le sens de la trajectoire, et il a creusé une tranchée dans le chemin, en faisant gicler la terre dans toutes les directions (2 novembre 1965, France — réf. 2, déc. 1965, pp. 28-32). Comme nous l'avons déjà signalé (Inforespace n° 7), on connaît plusieurs cas où l'on a trouvé des **cratères** qui semblent avoir été creusés lors du **décollage** d'un OVNI.

Mais l'observation la plus intéressante est celle d'un **cheval soulevé à 3 m du sol au-dessous d'un engin** surgissant brusquement de derrière une rangée d'arbres, et s'élevant à cet endroit à environ 50 m, pour partir ensuite à une vitesse foudroyante. Le jeune homme qui menait la jument entendit un sifflement et ressentit un important déplacement d'air. Mais il ne fut pas soulevé. Il dut seulement lâcher la bride du cheval pour ne pas être entraîné avec lui (17 octobre 1954, France — réf. 14, cas 272 et réf. 16 déc. 1965, pp. 17-18). La « zone d'aspiration » semble donc être nettement limitée.

Observations d'OVNI au-dessus de l'eau.

Il est évident que les déplacements d'air doivent être plus facilement perceptibles quand un OVNI se déplace au-dessus d'un plan d'eau. Un bijoutier et plusieurs pêcheurs qui ont observé un objet lenticulaire planant à 15 m au-dessus de la mer, à quelque 40 m de la côte, ont rapporté, par exemple, que **l'eau semblait en ébullition ou comme « aspirée » en dessous de l'objet** (avril 1958, Brésil — réf. 14, cas 464). Un autre observateur qui

vit un disque survoler lentement et silencieusement une rivière, à environ 1,5 m de la surface de l'eau, remarqua que « sous l'OVNI l'eau dansait follement. Il y avait **un cercle de vagues minuscules qui avançaient avec l'OVNI** et étaient incontestablement créées par lui ». D'autres témoins ont rapporté également que « l'eau faisait des milliers de petites vagues très pointues en dessous de l'objet » qui leur apparut brièvement dans le brouillard, sur un lac italien (réf. 19, p. 266). Un objet tournoyant, émettant des lumières rouges et vertes, provoqua « une agitation subite de l'eau » quand il s'approcha de la surface d'une rivière, pour repartir ensuite au-dessus d'une forêt (27 octobre 1967, Inde — réf. 14, cas 892). Mais voici un récit plus détaillé : trois pêcheurs virent une grosse boule brillante descendre du ciel pour s'immobiliser juste au-dessus de l'eau. Ils pensèrent que la boule devait provoquer un souffle, puisque la mer « s'agitait tout autour ». L'objet s'approcha ensuite des pêcheurs et passa tout près d'eux. Il soulevait de « **très grosses vagues** » qui firent presque chavirer la barque. A proximité, il dégageait une très forte chaleur et les pêcheurs sentirent « **un fort déplacement d'air** » (12 juin 1958, France — réf. 16, janvier 1971, pp. 14-15).

Mais il y a aussi des OVNI qui **plongent dans l'eau ou en émergent**. Celle-ci donne alors l'impression de bouillir. Trois témoins ont rapporté, par exemple, que l'eau semblait être **en ébullition**, quand une énorme balle d'aluminium plongea dans une rivière (31 octobre 1963, Brésil — réf. 14, cas 586). Un ingénieur vit l'eau de la mer « commencer à **bouillir en grosses bulles**, dans un cercle d'environ 6 m de diamètre ». Il en émergea un disque bleu-gris, qui plana pendant quelques secondes à 1 m au-dessus de la surface de l'eau, égoûtant, et partant ensuite, d'abord lentement, puis à très grande vitesse (4 août 1967, Venezuela — réf. 14, cas 863 et réf. 22, p. 44). M. Suarez, lors de sa marche à pied de la Terre de Feu jusqu'à Buenos Aires, vit sortir de l'Atlantique, tout près de la côte, quatre engins lumineux émergeant l'un après l'autre, tandis que la mer « **bouillonnait** comme un maelström, avec un bruit terrifiant » (juin 1950, réf. 2,

déc. 196
En tout
sur leur
te déjà c
duire de
culièrem
nes étai
bateau,
italienne.
des vag
grand ét
en une b
duisait d
geaient c
ayant la
montée d
gigantes
on aurai
comme s
Une fois
quelques
de la sur
de sa ba
droyante
réf. 14, c
vant brés
tarctique.
Il vit « qu
let de ca
10 m de
constater
blait être
blocs de
l'air et qu
geant de

Observati

La cons
important
posé. Il
phénomè
dans cet
NICAP (r
une liste
d'OVNI a
sieurs de
de moteu
électrique
dio (33
chocs él
(5 cas),

déc. 1968, p. 4 et réf. 18, p. 134).

En tout cas, il y a une action des OVNI sur leur milieu ambiant. Cette action existe déjà **devant l'objet**, comme on peut le déduire des deux observations suivantes, particulièrement spectaculaires. Quatre personnes étaient en train de bavarder dans leur bateau, moteur arrêté, au large de la côte italienne. Brusquement, ils furent secoués par des vagues d'amplitude croissante. A leur grand étonnement, **ils virent l'eau se gonfler en une bulle énorme** à 1 km d'eux. Cela produisait des « grandes vagues » qui se propageaient dans tous les sens. Un objet étrange ayant la forme d'une assiette renversée, surmontée d'un cône, émergea soudain de cette gigantesque bulle d'eau. Au moment de sortir on aurait dit que « **l'objet repoussait l'eau, comme s'il était entouré d'un coussin d'air** ». Une fois sorti de l'eau, il s'immobilisa pendant quelques secondes à une dizaine de mètres de la surface et il se forma un « halo » autour de sa base. Puis il partit à une vitesse foudroyante (3 juin 1961, Italie — réf. 1, 3-73 et réf. 14, cas 519). L'autre cas concerne un savant brésilien qui était en mission dans l'Antarctique, sur un brise-glace de l'U.S. Navy. Il vit « quelque chose » sortir comme un boulet de canon de la mer, **en brisant plus de 10 m de glace**. Deux autres témoins ont pu constater l'existence du trou, où l'eau semblait être en ébullition, ainsi que les énormes blocs de glace qui avaient été lancés en l'air et qui gisaient autour du trou, en dégageant de la vapeur (réf. 22, p. 3).

Observations d'effets électromagnétiques.

La constatation de ces effets est très importante, vis-à-vis du modèle théorique proposé. Il existe, en fait, plusieurs types de phénomènes que l'on classe généralement dans cette rubrique. Dans un rapport du NICAP (réf. 23) nous trouvons, par exemple, une liste d'une centaine d'observations d'OVNI avec constatation d'un ou de plusieurs des effets que voici : arrêts passagers de moteurs (47 cas), extinctions de lumières électriques (38 cas), perturbations de la radio (33 cas) ou de la télévision (16 cas), chocs électriques et effets physiologiques (5 cas), effets magnétiques (5 cas). Nous

sommes arrivés à la conviction que les arrêts de moteurs et les extinctions de lumières doivent avoir la même cause : une interruption du passage du courant électrique dans les conducteurs. Mais, jusqu'à présent, nous sommes incapables d'en fournir une explication. L'émission et la réception radio peuvent être arrêtées pour la même raison. C'est tout à fait plausible, pour une voiture dont le moteur s'est arrêté et dont les lampes se sont éteintes. Mais dans d'autres cas, on a capté des signaux insolites ou seulement de la « friture ». Dans ces cas, il doit y avoir **des ondes électromagnétiques, ou des particules chargées** dans l'air. A cet égard, on peut signaler par exemple le cas des 6 radio-amateurs qui ne parvenaient plus à communiquer entre eux lors du passage d'un OVNI, observé visuellement par deux témoins indépendants. Ces radio-amateurs, qui utilisaient la bande des 27 Mhz, étaient situés jusqu'à 7 et 7,5 km de part et d'autre de la trajectoire de l'engin (18 mars 1972, région de Lyon — réf. 16, février 1973, p. 15). Nous croyons qu'il est utile de se concentrer maintenant sur quelques observations qui prouvent directement l'existence d'effets électriques et magnétiques. Commençons par les **effets électriques**. Mme Picard a vu un OVNI descendre jusqu'à 1,5 m du sol et se mouvoir à 150 m de la route où elle roulait en voiture. Le moteur et les phares de sa voiture n'ont pas été affectés, mais la radio était brouillée par des parasites, et surtout, elle a ressenti « des **décharges électriques** chaque fois qu'elle a touché le levier de changement de vitesse pendant l'observation » (20 mars 1970, France — réf. 16, mars 1972, p. 27). Un autre automobiliste sortit de sa voiture dont les lampes et le moteur avaient cessé de fonctionner, pour regarder en dessous du capot. Alors, ce fut « **comme si l'air était plein d'électricité statique** et il sentit ses cheveux se dresser sur sa tête ». A ce moment, il vit un objet bleu, plus grand qu'une maison, planant à environ 400 m de lui, à une hauteur de 40 m. Après le départ de cet objet le moteur et les phares fonctionnèrent de nouveau correctement (19 juin 1969, Grande-Bretagne — réf.

20, p. 8 et réf. 13, p. 16). Le docteur Robert ressentit **un choc électrique**, tandis que le moteur de sa voiture s'arrêta, lors de l'atterrissage d'un OVNI à une dizaine de mètres devant sa voiture (16 octobre 1954, France — réf. 14, cas 274). Un homme, accompagné de son fils de 4 ans, ressentit brusquement des picotements douloureux, semblables à ceux produits par une secousse électrique, tandis que l'enfant se mit à pleurer. L'intensité de la douleur augmentait au fur et à mesure que la voiture avançait jusqu'à l'arrêt brusque du moteur et l'extinction des phares. Ils furent alors aveuglés par une puissante lumière rouge émanant d'un objet évoluant au-dessus de la route. Tout redevint normal dès que l'objet eut disparu (21 octobre 1954, France — réf. 14, cas 300). Un cycliste eut une expérience semblable (17 septembre 1954, France — réf. 24, p. 91). Deux autres témoins ressentirent un choc électrique à l'intérieur de leur voiture dont les phares s'éteignirent à 50 m d'un OVNI, tandis qu'ils restaient **paralysés** jusqu'au départ de l'objet (11 octobre 1954, France — réf. 14, cas 234). Le professeur Hynek rapporte le cas d'un conducteur qui était sorti de sa voiture et qui pointait son bras vers un OVNI se trouvant à faible distance. A ce moment il ressentit **un choc électrique**, alors que la lumière, la radio et le moteur de sa voiture cessèrent de fonctionner. Mais en même temps, son corps était engourdi et immobilisé, tandis que le bras qui pointait vers l'objet était « attiré » vers le toit de sa voiture, où il fit une marque dans la neige et la glace (USA — réf. 25, p. 121). Il existe de nombreux rapports comme celui-ci : un homme qui surprit six petits êtres humanoïdes chargeant des pierres dans un appareil circulaire, fut **paralysé par un rayon violet**, émis par une des créatures, au moment où il voulut s'enfuir (décembre 1954, Venezuela — réf. 14, cas 356). Ces rapports, concernant des paralysies produites par des « armes » que les humanoïdes braquent parfois sur les hommes, s'expliquent probablement aussi par une action électrique sur notre système nerveux, suivant le mécanisme des coupures de courant. Rappelons à cet égard l'histoire du professeur Johannis, géologue. Il était en ex-

cursion dans les Alpes italiennes, quand il découvrit un disque lenticulaire, d'environ 10 m de largeur, et deux « garçons » à quelque 50 m de lui. Il les appela en montrant le disque, puis se dirigea vers eux. Mais à mi-chemin, il s'arrêta abasourdi, constatant que ces « garçons » étaient des nains. La surprise du professeur était d'autant plus grande qu'il avait de bonnes connaissances en anthropologie. Il eut le temps de dévisager ces petits êtres de 90 cm, pendant que ceux-ci s'approchaient lentement jusqu'à quelques pas de lui. Après quelques minutes, revenant de son étonnement, le professeur se mit à gesticuler avec son piolet en main et à crier d'une voix excitée, demandant à ces êtres qui ils étaient et d'où ils venaient... Mais ceux-ci n'étaient sans doute pas habitués au tempérament italien. Prenant peur, l'un d'eux mis une main au centre de sa ceinture, dont partit quelque chose ressemblant à un rayon très bref. Le professeur se retrouva par terre et le piolet s'éjecta de sa main, comme s'il avait été arraché par une force invincible. Il ressentit **un violent choc électrique**, comme celui qu'il avait pu « expérimenter » avec des bouteilles de Leyde quand il était étudiant. Après cela, il se sentit dépourvu de toute force et il lui fallut un effort très grand pour arriver à se coucher sur le côté et finalement à s'asseoir, en se soutenant des bras. Pendant ce temps, les deux nains avaient ramassé le piolet qu'ils emportèrent. Le disque s'éleva en silence dans les airs, tandis qu'une cascade de pierres et de terre dévalait vers le bas, à partir de la roche friable où l'engin avait stationné (14 août 1947, Italie — réf. 21, pp. 188-197).

Nous avons supposé que **la surface des OVNI est électriquement chargée**. Il y a effectivement quelques observations qui semblent confirmer cette hypothèse. Un colon, ayant vu atterrir un engin bizarre à six roues, à l'intérieur duquel il vit des hommes portant des masques, s'approcha de cet objet et le toucha. A ce moment il ressentit **une violente secousse électrique**. Un des « pilotes » fit alors des gestes pour l'avertir qu'il ferait mieux de s'écarter de l'appareil. Après une vingtaine de minutes, l'objet s'éleva à la verticale, sans faire de bruit (23 octobre 1954,

Tripoli — réf. 14, cas 274). Un autre témoin rapporte qu'il vit **un objet projeté** à une « antenne » main qui porta lures, lui fit é vants (29 mars 1954, France — réf. 14, cas 274). Pour terminer concernant d nous croyons servation très technicien rad ve. A un mo interrompues gnoter il obse **peur de sodi** bien qu'ils fu électrique (11 237). Ou bier champ électri une décharge bien il y avai ble de provo cence du gaz Parmi les effi noter surtout tée par la ba gentine dans ge de l'étran personnes) ai mètres, en p ment, ont en variations du 1965, lles Or réf. 19, p. 24 Il y a plusie **affolées** lors le cas du na tin Punta Me rent déviées de 1,5 km (1 101). Le jou l'observation coupes vola sieurs objets sa boussole 1947 — réf contre, pilota ses deux co trois OVNI q de son avior

ennes, quand
culaire, d'en-
deux « gar-
lui. Il les ap-
puis se dirigea
il s'arrêta aba-
çons » étaient
professeur était
ait de bonnes
gie. Il eut le
ètres de 90 cm,
aient lentement
Après quelques
nement, le pro-
avec son piolet
excitée, deman-
et d'où ils ve-
ent sans doute
nt italien. Pre-
main au centre
lque chose res-
t. Le professeur
olet s'éjecta de
arraché par une
un violent choc
avait pu « expé-
de Leyde quand
il se sentit dé-
fallut un effort
coucher sur le
r, en se soute-
emps, les deux
et qu'ils empor-
ilence dans les
le pierres et de
partir de la ro-
ationné (14 août
3-197).

Surface des OVNI
Il y a effective-
qui semblent
Un colon, ayant
six roues, à l'in-
mes portant des
objet et le tou-
tit **une violente**
s « pilotes » fit
rtir qu'il ferait
areil. Après une
s'éleva à la ver-
3 octobre 1954,

Tripoli — réf. 14, p. 222 ; réf. 13, p. 28). Un autre témoin rapporte que **sa main fut violemment projetée en arrière**, quand il toucha une « antenne » d'un OVNI ayant atterri. Sa main qui porta d'ailleurs des traces de brûlures, lui fit encore très mal les jours suivants (29 mars 1966, Canada — réf. 20, p. 4). Pour terminer cette sélection d'observations concernant des effets de type électrique, nous croyons devoir signaler encore une observation très remarquable, faite par un technicien radio, dans une station yougoslave. A un moment où les émissions furent interrompues et où la lumière se mit à clignoter il observa que **quelques tubes à vapeur de sodium émettaient de la lumière**, bien qu'ils fussent isolés de tout contact électrique (11 novembre 1961 — réf. 26, p. 237). Ou bien il y avait dans l'espace un champ électrique assez fort pour provoquer une décharge lumineuse dans ces tubes ou bien il y avait une radiation ionisante capable de provoquer directement une luminescence du gaz.

Parmi les **effets magnétiques** il convient de noter surtout l'observation qui a été rapportée par la base scientifique de la marine argentine dans l'Antarctique. « Durant le passage de l'étrange objet (observé par plusieurs personnes) au-dessus de la base, deux variomètres, en parfaite condition de fonctionnement, ont enregistré de soudaines et fortes variations du champ magnétique » (7 juillet 1965, Iles Orcades du Sud — réf. 13, p. 126 ; réf. 19, p. 247 et réf. 16, février 1971, p. 17). Il y a plusieurs rapports sur des **boussoles affolées** lors du passage d'un OVNI. Citons le cas du navire de transport militaire argentin Punta Medanos, dont les boussoles furent déviées par un OVNI se trouvant à plus de 1,5 km (12 novembre 1963 — réf. 19, p. 101). Le jour même où Kenneth Arnold fit l'observation qui lança le terme de « soucoupes volantes », un prospecteur vit plusieurs objets qui firent osciller l'aiguille de sa boussole d'un côté à l'autre (25 juin 1947 — réf. 1, p. 2). Un ingénieur, par contre, pilotant un Cessna 170, constata que ses deux compas suivaient la direction de trois OVNI qui s'étaient mis à tourner autour de son avion (réf. 2, mai 1965, p. 43). Mais

l'observation la plus extraordinaire est sans doute celle du professeur Webb, qui constata l'apparition d'anneaux noirs autour d'un OVNI quand celui-ci était orienté d'une certaine manière et quand il l'observait avec des lunettes polarisantes. Ceci peut s'expliquer en effet par « l'effet Faraday » (réf. 2, n° 1, 1963, pp. 30-35). Nous reviendrons peut-être un jour sur une description mathématique de cette observation. Notons cependant que les différentes observations que nous venons de citer impliquent des valeurs vraiment fantastiques pour l'intensité du champ magnétique au voisinage des OVNI. On peut s'étonner que l'on ne rapporte pas plus d'effets de magnétisation, bien qu'il existe quelques rapports concernant des **montres arrêtées**. Mais on peut supposer que l'énorme variabilité des performances des OVNI est reflétée par une variabilité des champs produits.

Observations de radiations ionisantes.

Si notre modèle théorique est correct, il faut que les OVNI disposent aussi de moyens pour provoquer une ionisation de l'air ambiant. Le rapport suivant qui est assez célèbre, donne peut-être des renseignements à ce sujet. L'ingénieur-mécanicien Michalak était en excursion de prospection, quand il observa deux OVNI, dont un se posa, soufflant les lichens et les feuilles qui se trouvaient en dessous de lui. Michalak observa cet objet d'une position cachée pendant près d'une demi-heure. Finalement une porte s'ouvrit. Il vit une forte lumière, entendit plusieurs bruits et sentit une odeur pénétrante. S'avançant alors vers l'engin, il vit la porte se refermer, sans laisser de traces. Sa curiosité le poussa à toucher l'engin. Il constata que la surface était très lisse, mais qu'elle avait fait fondre son gant de caoutchouc et que sa main était repoussée. L'objet se mit alors à tourner et Michalak fut soufflé de côté par une bouffée d'air chaud qui mit ses vêtements en feu, puis l'objet disparut. Mais ce qui est vraiment remarquable, c'est que Michalak portait sur sa poitrine **des marques de brûlures en échiquier** et qu'il présentait une série de troubles que le docteur Dudley (spécialiste en médecine nucléaire de l'U.S. Navy) a déclaré être caractéristiques d'une

surexposition à des rayons X ou gamma. Il semble aussi qu'il y avait une radioactivité anormale sur le lieu de l'atterrissage (20 mai 1967, Canada — réf. 13, p. 113 ; réf. 16, nov. 1972 et réf. 27, pp. 38-41).

On a constaté également des marques en échiquier sur les vêtements d'un témoin français qui fut atteint par un rayon alors qu'il passait en voiture près d'un groupe d'étranges humanoïdes. Mais ce qui est particulièrement remarquable dans ce cas, c'est que le témoin vit que **le capot de son moteur était devenu fluorescent** pendant qu'il roulait, à une vitesse anormalement réduite, sous une lumière qui éclairait tous les alentours. La peinture s'était altérée, puisque les jours suivants, lors du lavage de la voiture, elle laissait des traces sur les chiffons (5 mars 1971, France — réf. 16, mai 1972, pp. 6-9). Cet effet est confirmé par d'autres observations. La voiture du couple qui a été mystérieusement transportée en 48 heures du Brésil au Mexique, avait sa **peinture abîmée** (mai 1968, réf. 14, cas 906). Un OVNI qui s'était élevé au-dessus d'une voiture a produit des bulles dans la peinture de celle-ci (29 juin 1964, USA — réf. 20, p. 6). Deux témoins norvégiens eurent l'impression d'être soumis à « un intense bain de soleil » quand ils virent un OVNI tout près de leur voiture. L'un d'eux a été paralysé et une montre de précision a été magnétisée. Mais quand la femme du propriétaire vit la voiture, elle demanda s'il en avait acheté une nouvelle : au lieu de sa couleur usuelle jaune-beige, **elle avait une « belle couleur verte phosphorescente »** qui « malheureusement » ne resta pas. (novembre 1953 — réf. 1, p. 26 ; voir aussi réf. 21, p. 30).

Un autre groupe d'observations, extrêmement impressionnantes, se rapporte à des « **faisceaux lumineux tronqués** ». Au Danemark, par exemple, le policier Maarup fut surpris dans sa voiture par une lumière aveuglante venant d'en haut. Le moteur cala et toutes les lumières de sa voiture s'éteignirent. Il constata aussi que la radio était morte. Mais après quelque temps, il vit que **le faisceau lumineux avait une base qui remontait progressivement**. Sortant de sa voiture, il vit un objet circulaire d'environ 10 m de dia-

mètre, planant à une vingtaine de mètres du sol. Il en sortait un cône lumineux ayant à son sommet 1 m de diamètre. Cette lumière était comparable à celle du néon et très éblouissante, tandis que l'espace qui était situé au-dessous du faisceau tronqué était plongé dans l'obscurité de la nuit. Après le départ de l'OVNI, tout l'appareillage électrique de la voiture fonctionna à nouveau normalement (13 août 1970 — réf. 2, déc. 1970, pp. 15-19).

Le cas de Trancas (21 octobre 1963, Argentine) est particulièrement extraordinaire par l'observation de plusieurs faisceaux non dispersifs **s'avancant et se rétractant lentement**, atteignant **jusqu'à 3 km de longueur**, et même **traversant les murs**. Nous renvoyons le lecteur à l'étude détaillée qui en a été publiée dans Inforespace n° 9, pp. 26-39. D'autres exemples de tels « tubes » ou « tiges » de lumière sont d'ailleurs cités dans ce même article.

Nous pensons que ce phénomène des « faisceaux lumineux tronqués » peut s'expliquer si l'on admet qu'il s'agit **d'un faisceau de particules ionisantes**, produisant une luminescence de l'air traversé. Si ces particules ont une énergie bien définie, elles arriveront toutes « en bout de course » après avoir parcouru le même trajet. La distance de parcours, et donc la longueur du faisceau « lumineux », peut varier en modifiant l'énergie des particules. Si cette interprétation est correcte et s'il existe vraiment un champ électromagnétique autour des OVNI qui se trouvent en état de sustentation ou de propulsion, il faudrait s'attendre aussi à ce qu'un « faisceau lumineux » émis dans ces conditions puisse être **dévié**.

Or cela aussi semble être vrai. Il suffit de rappeler une observation qui a été faite en Belgique (Inforespace n° 6, p. 18). Deux autres témoins ont vu un objet brillant se déplacer en émettant « un faisceau de lumière », qu'il faisait tourner « comme pour chercher quelque chose ». Ce faisceau était extrêmement lumineux. « Mais le plus extraordinaire, c'était que **ce faisceau de lumière était courbe**, un peu à la façon d'un jet d'eau sortant d'un tuyau d'arrosage » (30 octobre

1971, Chili —
Une autre obse
tube lumineux
obscur, devra
même manière
mars 1971, p. 8).
Comme point
d'observations
geté, nous cite
Guindon qui é
il fut surpris p
après 11 heures
fenêtre, il vit u
10 m de diamè
mobilisa à 45 m
luminosité blan
rées ondulant
Yvan vit alors
« une sorte de
à explorer le so
était « plus brill
trique ». Quand
l'enfant se tena
tement à terre,
quelques minut
dehors, il eut la
lumineuse s'éle
l'engin jusqu'à
C'était comme
drauliques des
s'élargissait en
sorte de **rideau**
cloche, retomb
ressemblait à u
à un « saule p
mière s'étendit
un cercle lumi
mètre. Brusque
mières » s'éteig
jusqu'à une ha
disparaître ens
rentrant à la m
leur fils tout ble
sang. Dans le
trois arbres d'e
sés à 3 ou 4 m
— réf. 2, déc. 1
tre de nouveau
tense de partic
que les partic
avaient perdu

1971, Chili — réf. 2, déc. 1971, pp. 23-25). Une autre observation concernant un mince **tube lumineux courbé** avec des intervalles obscurs, devrait pouvoir s'expliquer de la même manière (août 1968, Canada — réf. 2, mars 1971, p. 8).

Comme point culminant de cette sélection d'observations ayant un haut degré d'étrangeté, nous citerons le cas du jeune Yvan Guindon qui était seul à la maison, quand il fut surpris par un bruit d'ondes, un peu après 11 heures du soir. Se précipitant à la fenêtre, il vit un objet lenticulaire d'environ 10 m de diamètre et 5 m de haut, qui s'immobilisa à 45 m de lui. Le disque avait une luminosité blanche avec des lumières colorées ondulant autour de sa partie médiane. Yvan vit alors sortir au-dessus de l'engin « une sorte de rayon lumineux » qui se mit à explorer le sol et la maison. Cette lumière était « plus brillante que celle d'un arc électrique ». Quand elle atteignit la fenêtre où l'enfant se tenait, celui-ci se jeta immédiatement à terre, mais il fut aveuglé pendant quelques minutes. Regardant de nouveau au dehors, il eut la surprise de voir **une colonne lumineuse s'élever lentement** du sommet de l'engin jusqu'à une hauteur d'environ 12 m. C'était comme un de ces « gros leviers hydrauliques des stations-service ». Ce pilier s'élargissait en son sommet, pour former une sorte de **rideau transparent en forme de cloche**, retombant autour de l'objet. Cela ressemblait à une « fontaine jaillissante » ou à un « saule pleureur ». Ce rideau de lumière s'étendit jusqu'au sol, où il délimitait un cercle lumineux d'environ 80 m de diamètre. Brusquement, toutes ces « fortes lumières » s'éteignirent et le véhicule bondit jusqu'à une hauteur d'environ 300 m pour disparaître ensuite à très grande vitesse. En rentrant à la maison, les parents trouvèrent leur fils tout blême, avec les yeux injectés de sang. Dans le jardin, on trouva le lendemain trois arbres d'environ 20 cm de diamètre brisés à 3 ou 4 m du sol (29 août 1967, Québec — réf. 2, déc. 1968, pp. 12-14). On peut admettre de nouveau qu'il y avait un faisceau intense de particules chargées. Mais une fois que les particules du faisceau ascendant avaient perdu toute leur énergie cinétique,

elles retombaient vers le bas, sans que cela puisse s'expliquer uniquement par la répulsion coulombienne entre particules de même charge. Les trajectoires suivies correspondent, en fait, à **celles que nous avons prévues** pour des particules chargées qui se meuvent dans le champ magnétique produit par un faisceau de particules chargées et par le champ électrique produit par la charge résiduelle sur l'engin (Inforespace, n° 9). Cet étrange phénomène est à rapprocher de la « **cloche lumineuse** » observée par M. Herbosch, en Belgique (Inforespace, n° 2, pp. 32-33). Une famille française observa d'autre part la chute d'un objet extrêmement brillant et constata « qu'aussitôt, du point d'atterrissage présumé, une vaste luminosité rougeoyante et **hémisphérique** s'éleva », couvrant au sol une surface dont le diamètre fut estimé à 15 m. « Du milieu de cet hémisphère lumineux **jaillit vers le ciel un filament incandescent** long peut-être d'une cinquantaine de mètres. Le spectacle dura 20 à 30 secondes, puis tout s'éteignit. Un instant plus tard, la boule aperçue tout d'abord se ralluma et repartit » (23 septembre 1954, France — réf. 28, p. 88).

Conclusions.

Il y a **un trop de coïncidences** pour que tous ces aspects technologiques puissent être simplement un effet du hasard. Nous croyons, en fait, que l'on doit tirer de cette analyse les conclusions suivantes :

- 1) Même si l'on peut toujours mettre en doute chacune des observations prises individuellement, il ne semble pas raisonnable de mettre en doute **le phénomène comme tel**, à cause de la cohérence interne de l'ensemble des observations.
- 2) Les « pièces du puzzle » peuvent même être rassemblées dans une certaine mesure, révélant alors **une structure du phénomène** et montrant que celui-ci devrait être susceptible d'une étude scientifique.
- 3) La nature des effets observés est telle que l'on voit difficilement comment les OVNI pourraient être autre chose que des **objets physiques**.
- 4) L'hypothèse suivant laquelle les OVNI seraient des **engins d'origine extraterrestre**

Nouvelles internationales

n'est pas absurde. Elle devient même assez plausible, aussi bien du point de vue des faits observés que du point de vue théorique, quand on tient compte de la possibilité d'une propulsion de type électromagnétique.

Auguste Meesen.
Professeur de l'Université
Catholique de Louvain.

11. S.T. Friedman, Flying Saucers are real, *Astronautics and Aeronautics*, Feb. 1968, p. 16 — UFOs, Myth and Mystery, Communication to the Midwest UFO Conference, St. Louis, Missouri, 1971.
12. S. Way, Propulsion of Submarines by Lorentz forces in the surrounding sea, ASME Paper 64-WA/ENER-7, Winter Meeting, New York, 1964.
13. H. Durrant, Les Dossiers des OVNI, éd. Laffont, 1973.
14. J. Vallée, Chroniques des Apparitions Extraterrestres, éd. Denoël, 1972.
15. Flying Saucer Review, 21 Cecil Court, Charing Cross Road, London WC2N 4HB.
16. Lumières Dans La Nuit, Les Pins, 43 400 Le Chambon sur Lignon, France.
17. A. Michel, Lueurs sur les Soucoupes Volantes, éd. Mame, 1954.
18. Ch. Garreau, Soucoupes Volantes, vingt ans d'enquêtes, éd. Mame, 1971.
19. F. Edwards, Les Soucoupes Volantes, affaire sérieuse, éd. Laffont, 1967.
20. E. Keyhoe and G. Lore, Strange Effects from UFOs, a NICAP special report, 1969.
21. The Humanoids, a survey of world-wide reports, éd. Ch. Bowen, 1969.
22. I.T. Sanderson, Invisible Residents, éd. World Publ. Co, 1971.
23. The UFO Evidence, NICAP, 1964.
24. C. & J. Lorenzen, Flying Saucers Occupants, éd. Signet Book, 1937.
25. J. A. Hynek, The UFO Experience, a scientific inquiry, éd. Regnery, 1972.
26. J. Weverbergh & I. Hobana, UFO's boven het Oostblok, éd. Kluwer, 1972.
27. J. & C. Lorenzen, UFO's over the Americas, éd. Signet Book, 1963.
28. A. Michel, A Propos des Soucoupes Volantes, éd. Planète, 1966.

ERRATUM

Une coquille s'est glissée dans la deuxième partie du présent article, parue dans *Informations* n° 9 : p. 15, 2^e colonne, 7^e ligne à partir du bas, lire : cE/H et non : cEH.

ATTERRISSAGE EN ITALIE

Nos confrères du Centro Unico Nazionale (CUN) ont été amenés à enquêter à Bagnacavallo (province de Ravenne) où un cultivateur et sa femme prétendent avoir observé un objet mystérieux posé près de leur habitation au matin du 25 juillet 1972.

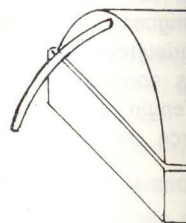
M. Giordano Orioli (38 ans) fut d'abord réveillé vers 1 h 15 du matin par les cris de son chien qui allait et venait, affolé, de la porte de la maison à la grille du jardin. Le témoin, très fatigué, se contenta à ce moment de rentrer le chien, qui se calma, puis se recoucha sans avoir rien remarqué dans la nuit sans lune qui ait pu faire aboyer l'animal.

A 4 h 40, peu après son lever, M^{me} Lina Orioli (36 ans) se dirigea vers la fenêtre de la chambre et l'ouvrit. Elle vit immédiatement l'objet, derrière le jardin, alors qu'il faisait encore noir, et appela son mari. Celui-ci pensa tout d'abord à un camion en panne rangé en dehors de la route. Mais au fil des minutes, le jour se faisant, diverses particularités apparurent qui ne pouvaient être attribuées à aucun engin connu du témoin. Celui-ci émit alors l'hypothèse d'un véhicule militaire.

Vers 5 h 00, il sortit avec l'intention de déplacer l'« objet » avec son tracteur, car il devait travailler dans ce champ. Arrivé dans la cour, M. Orioli se rendit compte que ce n'était décidément pas un camion, mais un objet rectangulaire de 6 ou 7 m de long sur 1,5 m de haut, avec une partie supérieure bombée qui portait la hauteur totale à 3,5 m (estimée à l'aide d'arbres proches) et sur le côté de laquelle il y avait deux rangées de 4 « hublots » (figure 1). Il y avait également une sorte d'antenne ou de tube, immobile et de même couleur que l'engin, qui s'incurvait vers le sol, ainsi que le représente le dessin réalisé selon les indications du témoin. La couleur était rouille sombre, tandis que les « hublots » étaient comme argentés ou nickelés et se distinguaient assez bien dans l'obscurité.

Quand M. Orioli se trouva à 6 ou 7 m de l'objet, celui-ci s'éleva soudain, émettant le bruit de « 3 ou 4 bonbonnes de gaz ouvertes

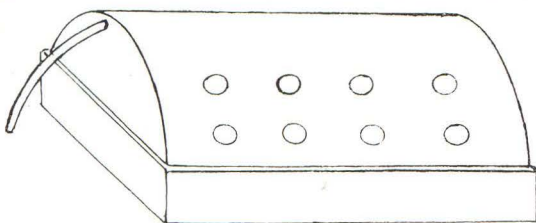
figure 1



en même temps non effrayé, ne le... Il confia aux... voulu toucher... même sauter des... rétrospectivement

Divers points de l'interrogatoire du CUN : ni lumières marquées. Le feu électrique de la... Au moment du déplacement d'air... n'a été perçu. Quelques jours plus tard... testinaux d'une... t-il, jamais connu l'événement, le... en sautant et... l'objet s'était posé. L'interrogatoire... de son mari. Elle... et parle de « di... en précisant un... assimile le bruit... à celui « d'une... ouvre ». Pensant... arrivait, elle dét... l'objet. Son mari... n'y est plus ». En... nouveau vers l'e... ne vit plus l'obj... moins, vagues... donc dans le do... l'engin a disparu... des intestins les... En confirmation... voisins, M. Raga... avoir entendu à... fort sifflement au... ne importance.

figure 1



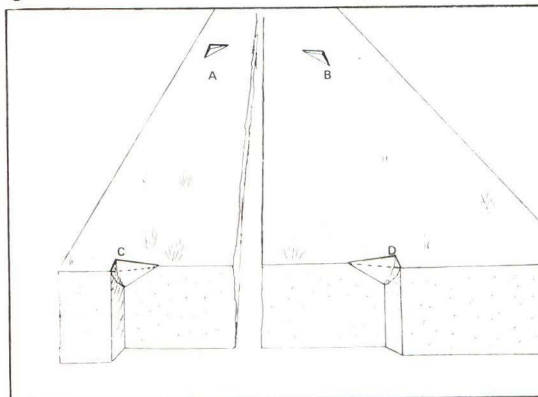
en même temps ». Le témoin, stupéfait mais non effrayé, ne le suivit même pas des yeux... Il confia aux enquêteurs qu'il aurait bien voulu toucher ce mystérieux rectangle et même sauter dessus... La peur ne lui vint que rétrospectivement.

Divers points ont pu être précisés lors de l'interrogatoire du témoin par les enquêteurs du CUN : ni lumières, ni pieds n'ont été remarqués. Le fonctionnement de l'éclairage électrique de la maison est demeuré normal. Au moment du départ de l'engin, aucun déplacement d'air ni bruissement de feuilles n'a été perçu. Le témoin souffrit quelques jours plus tard de troubles stomacaux et intestinaux d'une intensité qu'il n'avait, affirmait-il, jamais connue. Pendant 2 à 3 jours après l'événement, le chien continua à se rendre en sautant et en aboyant vers l'endroit où l'objet s'était posé.

L'interrogatoire de Lina Orioli confirme celui de son mari. Elle appelle l'antenne un « bras » et parle de « disques » au lieu de hublots, en précisant un diamètre de 40 cm. Elle assimile le bruit perçu au moment du départ à celui « d'une bonbonne de méthane qu'on ouvre ». Pensant qu'un véhicule à moteur arrivait, elle détourna la tête un instant de l'objet. Son mari cria : « Regarde, Lina, ça n'y est plus ». Et effectivement, regardant à nouveau vers l'endroit où il se trouvait, elle ne vit plus l'objet. Les déclarations des témoins, vagues sur ce point, nous laissent donc dans le doute quant à la manière dont l'engin a disparu. M^{me} Orioli aussi souffrit des intestins les jours suivants.

En confirmation des dires des Orioli, des voisins, M. Ragazzini et sa famille, affirment avoir entendu à l'heure de l'observation un fort sifflement auquel ils n'accordèrent aucune importance. Quelques heures plus tard

figure 2.



sont venus les gens chargés de la récolte de la luzerne dont est planté le champ de l'atterrissage. De ceux-ci, qui désirent garder l'anonymat, on apprit qu'à l'endroit de l'observation, la luzerne coupée la veille n'était plus disposée en tas réguliers, comme l'avait fait M. Orioli. On aurait dit que quelqu'un l'avait mélangée irrégulièrement ou qu'un coup de vent l'avait éparpillée tout autour.

Le 27 juillet furent découvertes 4 empreintes. Quelques curieux, les premiers d'une longue série, étant déjà passés sur les lieux, il faut considérer ces traces avec beaucoup de prudence. Elles se présentent comme des trous, disposés comme l'indique la figure 2, a et b étant identiques entre eux, de même que c et d. On a noté également à l'endroit de l'observation une croissance plus lente de la luzerne pendant quelques jours, explicable peut-être par le nombre exceptionnel de curieux qui ont piétiné le lieu, grattant la terre ou fouillant tout simplement les traces présumées... Il semble que se soient aussi intéressées à l'événement des « autorités militaires » qui n'ont pu être mieux identifiées. Au point de vue géologique, la région ne présente pas de particularités marquantes. Le sol est composé de sables d'origine fluviale ou littorale.

L'enquête est toujours en cours... Nous remercions nos confrères du Centro Unico Nazionale, et particulièrement M. Dario Camurri, pour la nombreuse documentation qu'ils nous ont si aimablement transmise et sans

laquelle nous n'aurions pu rédiger ni illustrer cet article. Notre reconnaissance va aussi à M. Alex Pirson qui a si rapidement et si parfaitement traduit les textes italiens.

Jacques Scornaux.

Référence : Notiziario UFO, n° 46, juillet-août 1972, pp. 1 à 10 (CUN, casella postale 796, 40100 Bologna, Italia).

BRESIL

Le 23 juin 1972, un OVNI s'est posé à Apucarànà, dans le nord de l'Etat du Paraná. Le prétendu disque volant a été vu notamment par des soldats du 30^{ème} Bataillon d'Infanterie Motorisée, qui ont procédé à la mesure des traces laissées par l'étrange objet.

Les marques représentent 6 petits cercles, disposés de telle manière qu'ils forment un grand cercle de 4,3 m de diamètre, dans un terrain vague à proximité d'une maison, et elles sont restées visibles malgré les pluies qui sont tombées les jours suivants.

L'agriculteur José Gugerman, âgé de 41 ans, avait entendu un bruit à 19 h 00 le 22 juin, quand il se préparait à aller dormir. Son épouse lui répondit que ce devait être une branche qui était tombée. Le lendemain, aux environs de 13 h 30, son fils Sergio, âgé de 12 ans, arriva en courant, attirant l'attention de ses parents sur un objet suspendu à une certaine hauteur au-dessus d'un pin. L'enfant disait avoir vu s'élever un appareil, de derrière les plantations de cannes et de bananiers de la propriété, au milieu d'un tourbillon de poussière, de feuilles et d'herbes. Le spectacle fit galoper les vaches et les chevaux pris de frayeur.

Selon l'agriculteur, qui se mit à courir et eut encore le temps de voir l'étrange objet, celui-ci était rond, obscur en dessous et brillant sur la partie supérieure ; il ressemblait à une vessie un peu élargie. Volant à une hauteur évaluée à mille mètres, il ne faisait aucun bruit, ne projetait aucune lumière, et ne présentait rien qui pût ressembler à une propulsion par réaction. Avant d'acquiescer sa plus grande vitesse, en direction du sud, il

laissa tomber « une pluie de feuilles de papier brillant », certaines longues, d'autres carrées. Les enfants de l'agriculteur coururent pour les attraper, mais soudain elles montèrent en direction de l'engin, qui semblait les attirer par une force de succion.

Référence : Stendek n° 10, pp. 32-33 (Apartado 282, Barcelona).

UGANDA

Le 4 mars 1973, l'agence de presse Reuter envoyait de Kampala (capitale de l'Ouganda) la dépêche suivante :

« Le général Idi Amine a vu samedi un objet mystérieux, enveloppé de fumée, s'enfoncer dans le lac Victoria puis en jaillir de nouveau pour disparaître dans le ciel. Ceci a une grande importance et constitue un signe de bon augure pour le pays, a dit le président ougandais, cité par la radio de Kampala. Plusieurs personnes ont vu elles aussi l'objet mystérieux, derrière lequel flottait « comme une queue de serpent », disparaître dans le lac pendant sept minutes puis s'élever comme une fusée. Il est conseillé à ceux qui ont vu l'objet d'aller dire des prières dans leur lieu de culte habituel, ajoute la radio ».

Notre commentaire : si les implications religieuses qu'ont voulu donner à cette observation les plus hautes autorités ougandaises ont de quoi faire sourire certains, il faut faire remarquer, indépendamment du contexte local, que des OVNI plongeant dans une étendue d'eau, mer, lac ou rivière, et en ressortant après un temps plus ou moins long, ont déjà en bien d'autres cas été observés.

UNE ENQUETE EDIFIANTE

Le numéro de janvier 1971 de la revue américaine bien connue « Industrial Research » a publié les résultats d'une enquête lancée auprès de ses 90 000 lecteurs (ingénieurs, hommes de science, cadres techniques) sur les OVNI. Le nombre de réponses reçues a été égal à celui enregistré pour des enquêtes telles que « Les traitements des ingénieurs » ou « L'ordre des priorités nationales », ce qui se passe de tout commentaire.

Les huit questions posées étaient :

1. Croyez-vous c
Certainement
Probablement
(ce qui fait un
catégories)
Probablement
Certainement
Je ne sais pa
2. Connaissez-vo
avoir vu un O
Oui : 36 %
3. Avez-vous vu
Oui : 8 %
Peut-être : 14
4. Pensez-vous c
voient un OV
tion aux autor
Oui : 15 %
5. Croyez-vous q
lé tout ce qu'
Non : 76 %
6. Selon vous, l
Condon sont-
Non : 80 %
7. Pensez-vous c
patronner un
prouver l'exist
des OVNI ?
Oui : 49 %
8. En supposant
le serait, per
Espace extrat
Phénomènes
Etats-Unis : 5
Pays commun
Je ne sais p

(Résultats repris dan
confrère italien « La
Via Duchesse Jolan
Alex Pirson).